

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2716

8 novembre 2011

SOMMAIRE

Box Finance Luxembourg 1 S.à r.l.	130324	Kateco S.A.	130367
Box Finance Luxembourg 2 S.à r.l.	130324	Kerrera Isle S.à r.l.	130366
CAST-Partners Two S.à r.l.	130322	Kids'Ville S.à r.l.	130368
Clarendon Dartmouth Luxembourg S.C.A.	130323	Kival Spain S.C.A.	130368
Damballah	130367	Lumia S.à r.l.	130355
Diajewel S.A.	130322	LuxELIT S.à r.l.	130355
Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.	130325	Med A Holding S.à r.l.	130355
Ets. Othmar Gloden S.A.	130325	Med B Holding S.à r.l.	130356
Fita 2 S. à r.l.	130323	Niam III Luxembourg S.à r.l.	130356
FTFIP Finland (Lux) S.à r.l.	130326	NIAM IV Luxembourg S.à r.l.	130357
Global Facilities S.A.	130324	Niam V Luxembourg S.à r.l.	130356
Grimsby Investments S.à r.l.	130326	Pharma Fortune S.A.	130358
Grimsby Investments S.à r.l.	130325	Repco 18 S.A.	130358
Helping Hand	130327	Repco 1 S.A.	130357
Ifos Investment S.A.	130327	Repco 25 S.A.	130359
Insurance Resources International S.A.	130359	Repco 26 S.A.	130359
Interbio Medical Service S.A.	130364	Repco 27 S.A.	130360
Inter-Bowling	130364	Repco 28 S.A.	130360
Intermediatic S.A.	130364	Repco 2 S.A.	130358
International Strategy Corporation S.A.	130365	Repco 30 S.A.	130361
International Strategy Corporation S.A.	130365	Repco 35 S.A.	130361
Interparquet S.à r.l.	130365	Repco 3 S.A.	130360
Irina Immobilière Sàrl	130327	Repco 45 S.A.	130361
IT Financial S.A.	130328	Sestante 1 S.à r.l.	130363
Jos Briers SA	130365	Silcart S.A.	130362
Jurifisc Conseil SC	130365	Soparinvest S.A.	130363
Kalk En Dolomiet Maatschappij S.A.	130366	Stevia Growers S.A.	130362
Kalli-Stone-Corporation S.A.	130366	U-Store-It Trust Luxembourg S.à r.l.	130363
Kateco S.A.	130366	Washington Bidco Investment Luxem- bourg S.à r.l.	130328
		Westend S.A.	130364

Diajewel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 76.368.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 23 septembre 2010 de la société Diajewel S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Les mandats des administrateurs suivants sont renouvelés à compter du 17 décembre 2009 jusqu'à assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015:

- La société Manacor (Luxembourg) S.A., immatriculée sous le numéro B 9.098 au R.C.S. de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société;

- La société Mutua (Luxembourg) S.A., immatriculée sous le numéro B 41.471 au R.C.S. de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société;

- La société Fides (Luxembourg) S.A., immatriculée sous le numéro B 41.469 au R.C.S. de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société.

2. Le mandat de l'administrateur délégué suivant est renouvelé à compter du 17 décembre 2009 jusqu'à assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015:

- La société Manacor (Luxembourg) S.A., immatriculée sous le numéro B 9.098 au R.C.S. de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société.

3. Le mandat du commissaire aux comptes suivant est renouvelé à compter du 17 décembre 2009 jusqu'à assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015:

- La société Euraudit S.à r.l., immatriculée sous le numéro B 42.889 au R.C.S. de Luxembourg et ayant son siège social au 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, en tant que commissaires aux comptes de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diajewel S.A.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Administrateur

Signatures

Référence de publication: 2011133048/30.

(110153162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

CAST-Partners Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 130.761.

Auszug aus den Beschlüssen der Gesellschafter vom 21. September 2011

Die Gesellschafter von CAST-Partners Two S.à r.l. haben beschlossen:

- den Rücktritt von Herrn Jan Willem Overheul als Geschäftsführer der Gesellschaft mit Wirkung ab dem 5. September 2011 anzunehmen.

- den Rücktritt von Frau Alexandra Petitjean als Geschäftsführer der Gesellschaft mit Wirkung ab dem 5. September 2011 anzunehmen.

- Herrn Eric Lechat, geboren am 21. Februar 1980 in Leuven (Belgien), mit folgender Berufsadresse: 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, als Geschäftsführer der Gesellschaft mit Wirkung ab dem 5. September 2011 auf unbestimmte Zeit zu benennen.

- Frau Sharon Callahan, geboren am 19. Oktober 1966 in New York (Vereinigte Staaten von Amerika), mit folgender Berufsadresse: 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, als Geschäftsführer der Gesellschaft mit Wirkung ab dem 5. September 2011 auf unbestimmte Zeit zu benennen.

Luxembourg, den 22 September 2011.

Eric Lechat

Geschäftsführer

Référence de publication: 2011133040/23.

(110153102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Clarendon Dartmouth Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 154.986.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social de la Société en date du 9 septembre 2011, que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat du membre du Conseil de Surveillance suivant jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012:

Johannes Laurens de Zwart

2. Renouvellement du mandat du membre du Conseil de Surveillance suivant jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012:

Robert van 't Hoeft

3. Renouvellement du mandat du membre du Conseil de Surveillance suivant jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012:

Timothy Airgood

4. Nomination du membre du Conseil de Surveillance suivant jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012:

Stephanie Weissglas, née le 23 mars 1976 à Toronto, Canada, ayant son adresse professionnelle à One Financial Plaza, 06101 Hartford, Connecticut, Etats-Unis.

5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'entreprise agréé suivant jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012:

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.

6. Démission du membre du Conseil de Surveillance suivant:

Candace Kronholm à partir du 9 septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Clarendon Dartmouth Luxembourg S.C.A.

Dartmouth Luxembourg S.à r.l., actionnaire commandité

Jonannes L. de Zwart

Gérant B

Référence de publication: 2011133033/32.

(110153158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Fita 2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.086.275,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 124.931.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société du 8 septembre 2011

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société du 8 septembre 2011 que:

- Les associés ont accepté la démission de Monsieur David Sullivan, en tant que gérant de la Société, avec effet immédiat;

- Les associés ont nommé Kees Jager, né le 1^{er} avril 1977 à Guernesey, Iles Anglo-Normandes, ayant son adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL, Guernesey, en tant que nouveau gérant de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Il en résulte qu'à compter du 8 septembre 2011, le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- Séverine Michel

- Kees Jager

- Peter Gibbs

Séverine Michel

Gérante

Référence de publication: 2011133060/20.

(110153235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Box Finance Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 80.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 153.279.

Veuillez prendre la note suivante:

L'adresse professionnelle de Joanna Alwen Harkus, Gérante B de la Société, née le 21 juillet 1979 à Brighton, Royaume-Uni, et l'adresse professionnelle de Philip Ian Price, Gérant B de la Société, né le 22 octobre 1965 à Brentwood, Royaume-Uni, est:

12 Charles II Street / Third Floor
London SW1Y 4QU
United Kingdom

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

On behalf of F.W.J.J. Welman

Signature

Gérant A

Référence de publication: 2011133028/19.

(110153165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Box Finance Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 40.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 153.298.

Veuillez prendre la note suivante:

L'adresse professionnelle de Joanna Alwen Harkus, Gérante B de la Société, née le 21 juillet 1979 à Brighton, Royaume-Uni, et l'adresse professionnelle de Philip Ian Price, Gérant B de la Société, né le 22 octobre 1965 à Brentwood, Royaume-Uni, est:

12 Charles II Street / Third Floor
London SW1Y 4QU
United Kingdom

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

On behalf of F.W.J.J. Welman

Signature

Gérant A

Référence de publication: 2011133029/19.

(110153164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Global Facilities S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 2, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 85.115.

*Extrait du procès-verbal de la réunion
du Conseil d'administration du 06.07.2011*

Résolution

Les membres du conseil d'administration approuvent la nomination de M. Marc ADLER, demeurant à Leudelange, comme président du conseil d'administration de Global Facilities S.A.

Pour extrait conforme

P.E. Kieffer / M. Kieffer / J.L. Santinelli

Administrateurs

Référence de publication: 2011133066/15.

(110153025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 15.302.

Les administrateurs de la Société confirment qu'il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société, tenue en date du 16 septembre 2011, que les décisions suivantes ont été adoptées:

1. Le mandat de M. Franciscus Willem Josephine Johannes Welman en tant qu'administrateur de la Société a été renouvelé avec effet du 10 mai 2011. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en l'année 2017.

2. M. Franciscus Willem Josephine Johannes Welman a été nommé comme administrateur-délégué effectif à partir du 10 mai 2011 et chargé de la gestion des affaires journalières de la Société avec le pouvoir de représenter la Société dans la gestion des affaires journalières conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en l'année 2017.

3. Le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l en tant que réviseur d'entreprise a été renouvelé pour une nouvelle période avec effet au 10 mai 2011. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en l'année 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.
Carl Speecke
R. van 't Hoeft / M.C.J. Weijermans
Fondé de Pouvoir A / Fondé de Pouvoir A

Référence de publication: 2011133051/25.

(110153151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Grimsby Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 95.093.

Extrait des Résolutions de l'associé unique du 14 septembre 2011

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. en tant que gérant de la Société avec effet au 15 septembre 2011.

- de nommer Mrs. Anne Delord, née le 22 février 1974 à Paris (France), résidant professionnellement au 43, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 15 septembre 2011 et ce, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Eric Lechat
Mandataire

Référence de publication: 2011133067/18.

(110153038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Ets. Othmar Gloden S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 2-8, Waistroos.
R.C.S. Luxembourg B 69.914.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 13. Mai 2011

Punkt 4

Die Versammlung beschließt die Wiederwahl der folgenden amtierenden Verwaltungsratsmitglieder:

- Herr Guy Gloden, Geschäftsmann, L-5445 Schengen, 3, Cité Klaberfels
- Herr Othmar Gloden, Geschäftsmann, L-5445 Schengen, 8, Waistroos
- Frau Gaby Gloden, Lehrerin, L-7653 Heffingen, 6, Millewee

Die Mandate der soeben wiedergewählten Verwaltungsratsmitglieder enden mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2017.

130326

Punkt 5

Die Versammlung beschließt die Wiederwahl der Gesellschaft ACCOUNT DATA EUROPE SA mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves, für den Posten als Aufsichtskommissar. Das Mandat des soeben wiedergewählten Aufsichtskommissars endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2017.

Für gleich lautenden Auszug

Unterschrift

Der Vorsitzende der Ordentlichen Generalversammlung

Référence de publication: 2011133057/22.

(110152964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

FTFIP Finland (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 119.763.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 12 novembre 2010

En date du 12 novembre 2010, l'associé unique a décidé comme suit:

- d'accepter les nominations de:

- Monsieur Geoff Radcliffe, né le 8 Octobre 1958 à Douglas, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 6D, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- Madame Leon Schwab, né le 9 Octobre 1968 à Dublin, Irlande, ayant son adresse professionnelle au 6D, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- Monsieur Dominic Critchley, né le 6 Octobre 1968 à Colchester, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 6D, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 21 septembre 2011.

Pour extrait analytique conforme

Justyna Bielasik

Mandataire

Référence de publication: 2011133062/24.

(110153036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Grimsby Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 95.093.

—
Extrait des résolutions prises par le gérant unique de la Société au 7 septembre 2011

Le gérant unique de la Société a décidé en date du 7 septembre 2011, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, au 43, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet au 15 septembre 2011.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Eric Lechat

Mandataire

Référence de publication: 2011133068/14.

(110153055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Helping Hand, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 140, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg F 7.504.

DISSOLUTION

Extrait des décisions des liquidateurs du 28 avril 2011

L'ensemble des actifs de l'asbl ont été transférés à la fondation Helping Hand et dès lors l'asbl Helping Hand ne détient plus aucun actif et n'est redevable d'aucun passif. La liquidation est considérée comme terminée avec effet immédiat. Les livres et documents sociaux de l'association resteront déposés pendant 5 ans au siège social de l'association 140, rue Adolphe Fischer.

Luxembourg, le 29 avril 2011.

Pour Helping Hand a.s.b.l

Signatures

Les liquidateurs

Référence de publication: 2011133070/17.

(110152958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Ifos Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 109.107.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 20 mai 2011 que l'assemblée a pris connaissance de la démission de Madame Anne Huberland et a nommé en remplacement de l'administrateur sortant Monsieur Farhad RAHIMOV, dirigeant de société, né le 19 août 1979 à Bakou en Azerbaïdjan, demeurant au 121, rue Grande, F-77300 Fontainebleau (France), Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale de l'an 2016.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat des administrateurs, Madame Ella CHERNOVA, dirigeant de sociétés, née le 15 juin 1968 à Volokolamsk, Oblast de Moscow (Russie) demeurant au 69, boulevard Lannes, F-75116 Paris (France) et Monsieur Khagani BASHIROV, dirigeant de sociétés, né le 7 janvier 1961 à Kirovabad en Azerbaïdjan, demeurant au 6, rue de la Montée, L-3321 Berchem. Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale de l'an 2016.

L'assemblée a décidé de révoquer le commissaire aux comptes EUROCOMPTE SA et de nommer en remplacement du commissaire aux comptes sortant la société International Strategic Advisory S.à r.l. (RCS Luxembourg B 138.010), ayant pour siège social, le 21, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale de l'an 2016.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la suite de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 20 mai 2011 que les Administrateurs ont nommé aux fonctions d'administrateur-délégué Madame Ella CHERNOVA, dirigeant de sociétés, née le 15 juin 1968 à Volokolamsk, Oblast de Moscow (Russie), demeurant au 69, boulevard Lannes, F-75116 Paris (France). Madame Ella CHERNOVA aura tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2011.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2011133071/30.

(110153160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Irina Immobilière Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 155.486.

Lettre de démission

La soussignée, CORPAG SERVICES (Luxembourg) S.A., ayant son siège social à 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 151.579, déclare par la présente démissionner avec effet immédiat de son poste de gérant de la société

IRINA IMMOBILIERE S.à r.l., ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.486.

Fait à Luxembourg, le 14 juillet 2011.

CORPAG SERVICES (Luxembourg) S.A.

M. Leonard Engelbertus DE WAAL

Représentant permanent

Référence de publication: 2011133078/17.

(110153079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

IT Financial S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 111.590.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions du Conseil d'Administration du 21 septembre 2011 que le siège social de la société a été fixé au 16, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011133081/14.

(110153364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Washington Bidco Investment Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 197.815,80.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 161.260.

—
In the year two thousand eleven, on the sixth day of September,

Before the undersigned, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Washington Investment Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company formed under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at 61 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B.157998, here represented by Mélissa Kdyem residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 5 September 2011 (the "Sole Shareholder").

Such appearing party is the Sole Shareholder of Washington Bidco Investment Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company formed under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at 61 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B.161260 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed drawn up by Maître Jean-Joseph Wagner notary residing in Sanem Grand Duchy of Luxembourg, dated 26 May 2011, and whose articles of association (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1923, page 92296 dated 22 August 2011 and have not been amended since.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder representing the entirety of the share capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to create the following 30 new classes of shares in the Company's share capital:

- class A1 shares (the "Class A1 Shares");
- class B1 shares (the "Class B1 Shares");
- class C1 shares (the "Class C1 Shares");
- class A2 shares (the "Class A2 Shares");
- class B2 shares (the "Class B2 Shares");
- class C2 shares (the "Class C2 Shares");
- class A3 shares (the "Class A3 Shares");

- class B3 shares (the "Class B3 Shares");
- class C3 shares (the "Class C3 Shares");
- class A4 shares (the "Class A4 Shares");
- class B4 shares (the "Class B4 Shares");
- class C4 shares (the "Class C4 Shares");
- class A5 shares (the "Class A5 Shares");
- class B5 shares (the "Class B5 Shares");
- class C5 shares (the "Class C5 Shares");
- class A6 shares (the "Class A6 Shares");
- class B6 shares (the "Class B6 Shares");
- class C6 shares (the "Class C6 Shares");
- class A7 shares (the "Class A7 Shares");
- class B7 shares (the "Class B7 Shares");
- class C7 shares (the "Class C7 Shares");
- class A8 shares (the "Class A8 Shares");
- class B8 shares (the "Class B8 Shares");
- class C8 shares (the "Class C8 Shares");
- class A9 shares (the "Class A9 Shares");
- class B9 shares (the "Class B9 Shares");
- class C9 shares (the "Class C9 Shares");
- class A10 shares (the "Class A10 Shares");
- class B10 shares (the "Class B10 Shares");
- class C10 shares (the "Class C10 Shares");

each having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) and the rights and obligations as set out in the Articles as amended pursuant to the fourth resolution.

The Class A1 to A10 Shares are referred hereinafter as the "Class A Shares".

The Class B1 to B10 Shares are referred hereinafter as the "Class B Shares".

The Class C1 to C10 Shares are referred hereinafter as the "Class C Shares".

The Class A Shares, the Class B Shares and the Class C shares are collectively referred hereinafter as the "Shares".

Second resolution

The Sole Shareholder consequently resolves to convert the existing 1,250,000 shares of the Company as follows: all of the 1,250,000 existing shares of the Company of one Euro cent (EUR 0.01) each held by the Sole Shareholder are converted into 125,000 Class A1 Shares; 125,000 Class A2 Shares; 125,000 Class A3 Shares; 125,000 Class A4 Shares; 125,000 Class A5 Shares; 125,000 Class A6 Shares; 125,000 Class A7 Shares; 125,000 Class A8 Shares; 125,000 Class A9 Shares and 125,000 Class A10 Shares.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred and eighty-five thousand three hundred and fifteen Euro and eighty cents (EUR 185,315.80.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to one hundred and ninetyseven thousand eight hundred and fifteen Euro and eighty cents (EUR 197,815.80.-) by creating and issuing new shares to be divided into:

- one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and fortytwo (1,233,342) class A1 shares (the "Class A1 Shares");
- six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) class B1 shares (the "Class B1 Shares");
- four thousand six hundred and fourteen (4,614) class C1 shares (the "Class C1 Shares");
- one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and fortytwo (1,233,342) class A2 shares (the "Class A2 Shares");
- six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) class B2 shares (the "Class B2 Shares");
- four thousand six hundred and fourteen (4,614) class C2 shares (the "Class C2 Shares");
- one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and fortytwo (1,233,342) class A3 shares (the "Class A3 Shares");
- six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) class B3 shares (the "Class B3 Shares");
- four thousand six hundred and fourteen (4,614) class C3 shares (the "Class C3 Shares");
- one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and fortytwo (1,233,342) class A4 shares (the "Class A4 Shares");

- six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) class B4 shares (the "Class B4 Shares");
 - four thousand six hundred and fourteen (4,614) class C4 shares (the "Class C4 Shares");
 - one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and fortytwo (1,233,342) class A5 shares (the "Class A5 Shares");
 - six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) class B5 shares (the "Class B5 Shares");
 - four thousand six hundred and fourteen (4,614) class C5 shares (the "Class C5 Shares");
 - one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and fortytwo (1,233,342) class A6 shares (the "Class A6 Shares");
 - six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) class B6 shares (the "Class B6 Shares");
 - four thousand six hundred and fourteen (4,614) class C6 shares (the "Class C6 Shares");
 - one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and fortytwo (1,233,342) class A7 shares (the "Class A7 Shares");
 - six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) class B7 shares (the "Class B7 Shares");
 - four thousand six hundred and fourteen (4,614) class C7 shares (the "Class C7 Shares");
 - one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and fortytwo (1,233,342) class A8 shares (the "Class A8 Shares");
 - six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) class B8 shares (the "Class B8 Shares");
 - four thousand six hundred and fourteen (4,614) class C8 shares (the "Class C8 Shares");
 - one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and fortytwo (1,233,342) class A9 shares (the "Class A9 Shares");
 - six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) class B9 shares (the "Class B9 Shares");
 - four thousand six hundred and fourteen (4,614) class C9 shares (the "Class C9 Shares");
 - one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and fortytwo (1,233,342) class A10 shares (the "Class A10 Shares");
 - six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) class B10 shares (the "Class B10 Shares"); and
 - four thousand six hundred and fourteen (4,614) class C10 shares (the "Class C10 Shares");
- all having the rights and obligations as set out in the articles of association of the Company (collectively referred as the "New Shares") through a contribution in cash.

Subscription and Payment

The Sole Shareholder, declares to subscribe to the ownership of one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and forty-two (1,233,342) new Class A1 Shares, one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and forty-two (1,233,342) new Class A2 Shares, one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and forty-two (1,233,342) new Class A3 Shares, one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and forty-two (1,233,342) new Class A4 Shares, one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and forty-two (1,233,342) new Class A5 Shares, one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and forty-two (1,233,342) new Class A6 Shares, one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and forty-two (1,233,342) new Class A7 Shares, one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and forty-two (1,233,342) new Class A8 Shares, one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and forty-two (1,233,342) new Class A9 Shares and one million two hundred and thirty-three thousand three hundred and forty-two (1,233,342) new Class A10 Shares, each having a par value of one Euro cent (EUR 0.01). Such new shares are paid up by a contribution in cash for a total amount of twenty-two million one hundred and twenty-three thousand eight hundred and thirty-eight Euro (EUR 22,123,838.-) of which (i) one hundred and twenty-three thousand three hundred and thirty-four Euro and twenty cents (EUR 123,334.20.-) are allocated to the Company's share capital and (ii) twenty-two million five hundred and three Euro and eighty cents (EUR 22,000,503.80.-) are allocated to the Company's share premium account which shall remain attached to the Class A Shares (irrespective of the numerical class of the Class A Shares);

Partners Group Access 305 LP, a Scottish limited partnership, having its registered office at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ and registered with the Scottish Registrar of Limited Partnerships under number 8268, acting through its general partner Partners Group Management (Scots) LLP, here represented by Mélissa Kdym residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on September 2011 ("Partners Group"), declares to subscribe to the ownership of six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) new Class B1 Shares, six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) new Class B2 Shares, six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) new Class B3 Shares, six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) new Class B4 Shares, six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) new Class B5 Shares, six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) new Class B6 Shares, six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) new Class B7 Shares, six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) new Class B8 Shares, six hundred and fifteen thousand two hundred and two (615,202) new Class B9 Shares and six hundred and fifteen thousand two hundred and

two (615,202) new Class B10 Shares, each having a par value of one Euro cent (EUR 0.01). Such new shares are paid up by a contribution in cash for a total amount of fifteen million one hundred five thousand three hundred and fifty-five Euro (EUR 15,105,355.-) of which (i) sixty-one thousand five hundred and twenty Euro and twenty cents (EUR 61,520.20.-) are allocated to the Company's share capital and (ii) fifteen million forty-three thousand eight hundred and thirty-four Euro and eighty cents (EUR 15,043,834.80.-) are allocated to the Company's share premium account which shall remain attached to the Class B Shares (irrespective of the numerical class of the Class B Shares); and

Bruni Washington Bidco Luxembourg S.à r.l, a private limited liability company formed under the laws of Luxembourg, having its registered address at 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg and in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register; here represented by Rachele Clitese, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 6 September 2011 ("Crédit Suisse"), declares to subscribe to the ownership of four thousand six hundred and fourteen (4,614) new Class C1 Shares, four thousand six hundred and fourteen (4,614) new Class C2 Shares, four thousand six hundred and fourteen (4,614) new Class C3 Shares, four thousand six hundred and fourteen (4,614) new Class C4 Shares, four thousand six hundred and fourteen (4,614) new Class C5 Shares, four thousand six hundred and fourteen (4,614) new Class C6 Shares, four thousand six hundred and fourteen (4,614) new Class C7 Shares, four thousand six hundred and fourteen (4,614) new Class C8 Shares, four thousand six hundred and fourteen (4,614) new Class C9 Shares and four thousand six hundred and fourteen (4,614) new Class C10 Shares each having a par value of one Euro cent (EUR 0.01). Such new shares are paid up by a contribution in cash for a total amount of eleven million three hundred and twenty-nine thousand seventeen Euro (EUR 11,329,017.-) of which (i) four hundred and sixty-one Euro and forty cents (EUR 461.40) are allocated to the Company's share capital and (ii) eleven million three hundred twenty-eight thousand five hundred and fifty-five Euro and sixty cents (EUR 11,328,555.60) are allocated to the Company's share premium account which shall remain attached to the Class C Shares (irrespective of the numerical class of the Class C Shares).

Therefore, the global contribution of forty-eight million five hundred and fifty-eight thousand two hundred and ten euro (EUR 48,558,210.-) for the New Shares will be allocated as follows: one hundred and eighty-five thousand three hundred and fifteen Euro and eighty cents (EUR 185,315.80) are allocated to the share capital of the Company and forty-eight million three hundred and seventy-two thousand eight hundred ninety-four Euro and twenty cents (EUR 48,372,894.20) are allocated to the share premium account of the Company which shall remain attached respectively to the Class A Shares, Class B Shares and Class C Shares.

The proof of the existence and of the value of the contributions has been produced to the undersigned notary.

Fourth resolution

The Sole Shareholder, Crédit Suisse and Partners Group (all together referred as the "Shareholders") resolve to fully amend and restate the articles of association of the Company, including for the avoidance of doubts the object clause (article 3), the share capital clause (article 5), the representation clause (article 13) and the management clause (article 11.1), which now shall read as follows:

1. Corporate form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Washington Bidco Investment Luxembourg S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Board of Managers (as defined in Article 11.1); or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Managers.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Board of Managers thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Managers thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Managers thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The issued share capital of the Company is Euro 197,815.80 divided into:

5.1.1 1,358,342 class A1 shares (the "Class A1 Shares");

5.1.2 615,202 class B1 shares (the "Class B1 Shares");

5.1.3 4,614 class C1 shares (the "Class C1 Shares");

5.1.4 1,358,342 class A2 shares (the "Class A2 Shares");

5.1.5 615,202 class B2 shares (the "Class B2 Shares");

5.1.6 4,614 class C2 shares (the "Class C2 Shares");

5.1.7 1,358,342 class A3 shares (the "Class A3 Shares");

5.1.8 615,202 class B3 shares (the "Class B3 Shares");

5.1.9 4,614 class C3 shares (the "Class C3 Shares");

5.1.10 1,358,342 class A4 shares (the "Class A4 Shares");

5.1.11 615,202 class B4 shares (the "Class B4 Shares");

5.1.12 4,614 class C4 shares (the "Class C4 Shares");

5.1.13 1,358,342 class A5 shares (the "Class A5 Shares");

5.1.14 615,202 class B5 shares (the "Class B5 Shares");

5.1.15 4,614 class C5 shares (the "Class C5 Shares");

- 5.1.16 1,358,342 class A6 shares (the "Class A6 Shares");
- 5.1.17 615,202 class B6 shares (the "Class B6 Shares");
- 5.1.18 4,614 class C6 shares (the "Class C6 Shares");
- 5.1.19 1,358,342 class A7 shares (the "Class A7 Shares");
- 5.1.20 615,202 class B7 shares (the "Class B7 Shares");
- 5.1.21 4,614 class C7 shares (the "Class C7 Shares");
- 5.1.22 1,358,342 class A8 shares (the "Class A8 Shares");
- 5.1.23 615,202 class B8 shares (the "Class B8 Shares");
- 5.1.24 4,614 class C8 shares (the "Class C8 Shares");
- 5.1.25 1,358,342 class A9 shares (the "Class A9 Shares");
- 5.1.26 615,202 class B9 shares (the "Class B9 Shares");
- 5.1.27 4,614 class C9 shares (the "Class C9 Shares");
- 5.1.28 1,358,342 class A10 shares (the "Class A10 Shares");
- 5.1.29 615,202 class B10 shares (the "Class B10 Shares");
- 5.1.30 4,614 class C10 shares (the "Class C10 Shares");

each having a par value of one Euro cent (€ 0.01) and the rights and obligations set out in these Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish share premium accounts corresponding to a specific class of Share (the "Share Premium Accounts") into which any premium paid on a given class of Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law, any Investors' Agreement and these Articles, it being understood that any share premium paid into such Share Premium Account in respect of an Alphabetical Series of Shares shall not be reimbursed to any Shareholders other than the holders of that Alphabetical Series of Shares, irrespective of their Numerical Class.

5.3 The Company may, subject to any Investors' Agreement, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law, any Investors' Agreement and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor or to a particular class of Shares.

5.4 All Shares have equal rights subject to an Investors' Agreement and as otherwise provided in these Articles.

6. Distributions on shares and Tracking.

6.1 For the purposes of Articles 6.2, 6.4 and 7.3, 2,416,039 Sorgenia Shares will be treated as allocated to the Class A Shares (the 'A Sorgenia Shares'), 1,648,652 Sorgenia Shares will be treated as allocated to the Class B Shares (the 'B Sorgenia Shares') and 1,236,489 Sorgenia Shares will be treated as allocated to the Class C Shares (the 'C Sorgenia Shares').

6.2 In the event of a sale of Sorgenia Shares pursuant to Sections 6.1 (b) and/or

6.3 (a) and /or the first sentence of Section 7.2 an Investors' Agreement, then:

6.2.1 the Sorgenia Shares sold by the Company at the instigation of a Shareholder (the 'Specified Sorgenia Shares') shall be deemed for the purposes of these Articles to have been sold out of the Relevant Class of Sorgenia Shares in relation to that Shareholder and, upon such sale, the number of the Relevant Class of Sorgenia Shares shall be reduced accordingly and Article 6.1 will be amended accordingly:

6.2.2 the proceeds of a sale of the Specified Sorgenia Shares net of any expenses (the "Relevant Sales Proceeds") will be distributed immediately upon the Company's receipt of such proceeds to the class of Shareholder out of whose Relevant Class of Sorgenia Shares such shares were deemed, pursuant to Article 6.2.1, to have been sold, subject as provided in Article 6.5.

6.3

6.3.1 Subject always as provided in Article 6.2, all Distributions shall be paid to Shareholders pro rata based on their respective Fully Converted Equity Percentages unless any Shareholder waives by written notice to the Company its right to receive such Distributions.

6.3.2 In the event of a sale of Sorgenia Shares pursuant to Section 6.2 of an Investors' Agreement, the proceeds of such a sale net of any expenses will be distributed immediately upon receipt by the Company of such proceeds to the Shareholders by way of a dividend, redemption and cancellation of Shares or a dissolution or liquidation of the Company, as the case may be, subject as provided in Article 6.5 pro rata based on their respective Fully Converted Equity Percentages (unless any Shareholder waives by written notice to the Company its right to receive such Distribution.)

6.4 Any Sorgenia Shares purchased by the Company pursuant to Section 5.1,

6.1 (c) or 7.1 (b) of an Investors' Agreement at the instigation of a Shareholder and for which purchase the Shareholder provides funding in accordance with that Investors' Agreement, will be treated as allocated to the Relevant Class of

Sorgenia Shares in relation to that Shareholder for the purposes of Articles 6.2, 6.4 and 7.3 and Article 6.1 will be amended accordingly.

6.5 Any Distributions will in all cases be made subject to any applicable law and to the provisions of any Investors' Agreement.

6.6 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

6.7 Subject to the provisions of Luxembourg Law, the Articles and any Investors' Agreement, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

6.8 The Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) in accordance with their respective rights before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

6.9 In the event that a dividend is declared in accordance with these Articles, then the following provisions will apply in relation to that dividend unless waived by the Shareholders and subject always to Article 6.3.1:

6.9.1 First, the holders of Class 1 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.25% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 2 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.30% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 3 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.35% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 4 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.40% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 5 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.45% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 6 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.50% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 7 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.55% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 8 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.60% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 9 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.65% of the nominal value of the Shares issued by the Company.

For the avoidance of doubt, the payments to be made under 6.9.1 are to be made on a pari passu basis between the holders of the relevant class of Shares subject to Article 6.3.1 and 'pro rata' shall be interpreted as being subject to Article 6.3.1.

6.9.2 After the dividend set out under Article 6.9.1 above, all remaining income to be paid by way of dividend (the "Excess") if any, shall be paid to the holders of Class 10 Shares or if the Class 10 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 9 Shares; or if the Class 9 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 8 Shares; or if the Class 8 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 7 Shares; or if the Class 7 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 6 Shares; or if the Class 6 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 5 Shares; or if the Class 5 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 4 Shares; or if the Class 4 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 3 Shares; or if the Class 3 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 2 Shares; or if the Class 2 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of the Class 1 Shares.

For the avoidance of doubt, the payments to be made under Article 6.9.2 are to be made on a pari passu basis between the holders of the class of Shares subject to Article 6.3.1 and 'pro rata' shall be interpreted as being subject to Article 6.3.1.

7. Increases and Reductions of share capital.

7.1 The issued capital of the Company may be increased or reduced from time to time by a Shareholders' resolution adopted in accordance with these Articles and Luxembourg Law and in compliance with any Investors' Agreement and the Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as aforesaid.

7.2 Any reduction of the share capital of the Company will be through the repurchase and subsequent cancellation of all the issued Shares of one or more Numerical Class of Shares (a 'Share Redemption').

7.3 In the event of a sale of Sorgenia Shares to which Article 6.2 applies, then the Distribution to be made in respect thereof under Article 6.2 will be made by payment in respect of a Share Redemption of the Relevant Percentage of the Class A Shares, Class B Shares and/or Class C Shares (the 'Relevant Alphabet Shares'), as appropriate, which correspond to the Relevant Class of Sorgenia Shares (a 'Specified Repurchase and Cancellation'). The Company will, so far as lies

within its power, use its best endeavours to procure that it has the Available Amount to permit each Specified Repurchase and Cancellation.

7.4

7.4.1 Any Specified Repurchase and Cancellation shall be made in respect of one or more complete Numerical Classes of the Relevant Alphabet Shares, starting with the highest number or numbers of the Numerical Class. If the number of shares to be repurchased and cancelled under this Article 7.4.1 does not represent one or more complete Numerical Class, then the number of shares to be repurchased and cancelled will be increased to the extent necessary for it to represent one or more complete Numerical Class (the "Increased Amount"), but without increasing the amount payable. At the same time as the Specified Repurchase and Cancellation, the Company will issue to the Shareholder whose shares are the subject of the Specified Repurchase and Cancellation at their nominal value such number of shares of the relevant Alphabetical Series as equals the Increased Amount, apportioned equally among the different Numerical Classes of that Alphabetical Series which are in issue after the Specified Repurchase and Cancellation. The shares of the relevant Alphabetical Series will then be redesignated as between the different Numerical Classes so that there are the same number of shares in each Numerical Class of that Alphabetical Series and the same number of Numerical Classes for each Alphabetical Series. The issue will be made out of share premium relating to the shares of the relevant Alphabetical Series and the Shareholders will pass such resolutions as are required for the purpose of the issue. To the extent necessary any such increase, apportionment or redesignation will be rounded up or down to the nearest whole number.

7.4.2 Any Share Redemption other than a Specified Repurchase and Cancellation (a "Standard Repurchase and Cancellation"), will be made in accordance with Article 6.3.1 pro rata between the different Alphabetical Series and shall be made in respect of the Numerical Class for each Alphabetical Series with the highest number (it being recognised that, as a result of Article 7.4.1, the number of Numerical Classes for different Alphabetical Series may differ.)

7.5 Upon a Share Redemption becoming effective, the holders of the Shares which are repurchased by the Company as part of the Share Redemption (the "Redeemed Shares") will be paid the Redemption Price for each Redeemed Share.

7.6 There may not be more than an aggregate of ten Share Redemptions. For these purposes, each Standard Repurchase and Cancellation and each Specified Repurchase and Cancellation will constitute such number of Share Redemptions as the Number of Numerical Classes of Shares which are the subject of the Standard Repurchase and Cancellation or Specified Repurchase and Cancellation as the case may be. As an example of this for purposes of illustration, a Standard Repurchase and Cancellation in respect of the A1, B1 and C1 Shares will constitute one Share Redemption; a Specified Repurchase and Cancellation in respect of the A1, A2, A3, A4, A5, A6, A7, A8, A9 and A10 Shares will constitute one Share Redemption; a Standard Repurchase and Cancellation in respect of the A1, B1, C1, A2, B2 and C2 Shares will constitute two Share Redemptions; a Specified Repurchase and Cancellation in respect of the A1, A2 and A3 Shares will constitute three Share Redemptions.

8. Indivisibility of shares.

8.1 Each Share is indivisible.

8.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

9. Transfer of shares and Securities.

9.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

9.2 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

9.3 Except pursuant to a Permitted Transfer, no Shareholder will be permitted to Transfer Securities of the Company without the prior written approval of each of the other Shareholders with a Fully Converted Equity Percentage of 10%, provided that none of the Co-Investors will at any time need the approval of any of the other Co-Investors to Transfer their respective Securities in the Company. Any purported Transfer of Securities of the Company in violation of these Articles, any Investors' Agreement or any Sorgenia SHA will be null and void, and none of the Shareholders and the Company will in any way give effect to any such impermissible Transfer.

9.4 Subject to the terms of any Sorgenia SHA and any Investors' Agreement, if any one of the Shareholders (the "Initiating Shareholder") proposes to Transfer Securities in the Company (other than to an Affiliate), the Initiating Shareholder shall notify each of the other Shareholders, and each other Shareholder will have the right, but not the obligation, to participate in such Transfer up to the pro rata number of Securities that the Initiating Shareholder proposes to Transfer, compared to their respective Fully Converted Equity Percentages, by notifying the Company, the Initiating Shareholder and each of the other Shareholders within 7 Business Days of receipt of the notice of such proposed Transfer by the Initiating Shareholder in accordance with this Article 9.4 The participating Shareholders and the Initiating Shareholder agree that the terms and conditions of any proposed Transfer will be governed by a written purchase and sale agreement with the prospective Transferee, with customary terms and provisions for such a transaction, and that the terms and conditions that apply to the participating Shareholders' Transfer of Securities in the Company will be identical to the terms and conditions that apply to the Initiating Shareholder's Transfer of Securities in the Company (including, without limitation, the same price per Security (on an as converted Class A Shares basis)). The closing of any Transfer pursuant

to this Article 9.4 shall occur within 60 Business Days of the date that the notice from the Initiating Shareholder is given. For the avoidance of doubt, any transfer of Securities in the Company will be subject to any Sorgenia SHA, as an indirect transfer in accordance with any Sorgenia SHA, except if such provision has been validly waived in accordance with the terms of any Sorgenia SHA. The proceeds from such sale of Securities shall be allocated and distributed to the Initiating Shareholders and the participating Shareholders in accordance with their relative participation in such sale (on an as converted to Class A Shares basis). In the event that the prospective Transferee is unwilling to accept all of the Securities offered to be transferred by the Initiating Shareholder and the participating Shareholders, the total number of Securities to be transferred will be reduced to a number of Securities that the prospective Transferee is willing to accept and which will allow each participating Shareholder and the Initiating Shareholder to participate in proportion to the respective amounts such Shareholders have elected to Transfer.

9.5 Notwithstanding anything to the contrary herein, a Shareholder may only Transfer Shares to any Person (other than to the Company) if, at the same time, such Shareholder also makes a proportionate Transfer of the Company's Securities other than Shares (and vice versa), if any, held by such Shareholder. Any provision of these Articles referring to or permitting or requiring a Transfer of Shares shall be deemed to include a reference to (or to permit or require, as the case may be) a Transfer of the proportionate amount of the Company's Securities other than Shares (and vice versa), if any.

9.6 If any Person to which any Securities of the Company have been Transferred, directly or indirectly, as a Transfer pursuant to sub-clause (a) of the definition of "Permitted Transferee" in an Investors' Agreement, ceases to be a "Permitted Transferee" (as defined in an Investors' Agreement) of the transferring Shareholder, such Person shall immediately Transfer to the transferring Shareholder (or to another "Permitted Transferee" of such Shareholder) all of the Securities of the Company so Transferred to such Person.

10. Conversion of shares.

10.1 Each Class B Share will be convertible into 1.5067 Class A Shares and each Class C Share will be convertible into 150.6669 Class A Shares (in each case, subject to adjustment for combinations, consolidations, recapitalizations, stock splits, stock dividends and the like).

10.2 All classes of Shares other than Class A Shares will only be converted into Class A Shares in connection with (i) the voluntary or involuntary liquidation, bankruptcy, dissolution, reconstitution, winding up, bankruptcy, or (ii) a merger, consolidation, reorganization or similar transaction involving the Company in which the Shares outstanding immediately prior to such transaction do not continue to represent, or are not converted into or exchanged for equity securities that represent, immediately following such transaction, a majority, by voting power, of the equity securities of (1) the surviving or resulting entity or (2) if the surviving or resulting entity is a wholly-owned subsidiary of another entity immediately following such transaction, the parent entity of such surviving or resulting entity.

11. Management.

11.1 The Company will be managed by a board of managers (the "Board of Managers"), which shall initially consist of six (6) managers ("Manager(s)"). KKR will all times be entitled to nominate for appointment the majority of the members of the Board of Managers of the Company, being the Class A managers (the "Class A Manager(s)"). Each of Partners Group, or, at Partners Group's option, any subsequent Transferee of Partners Group holding more than 50.00% of the Class B Shares, and Credit Suisse, or, at Credits Suisse's option, any subsequent Transferee of Credit Suisse holding more than 50.00% of the Class C Shares will at all times be entitled to nominate for appointment respectively the Class B manager (the "Class B Manager") and the Class C manager (the "Class C Manager"). The Managers shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

11.2 Any Manager of the Board of Managers of the Company may be removed with or without cause by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles. Any Shareholder nominating for appointment a Manager to the Board of Managers shall be entitled at any time and from time to time to require the replacement of the Manager so nominated for appointment upon notice to the Shareholders, in which case, the Shareholders with the right to nominate for appointment such removed Manager will have the right to nominate for appointment his or her replacement.

12. Powers of the managers.

12.1 The Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company subject to the provisions of any Investors' Agreement and Article 12.3 and with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

12.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers subject to the provisions of any Investors' Agreement.

12.3 Decisions requiring special consent:

12.3.1 The consent of each Shareholder with a Fully Converted Equity Percentage of more than 10% will be required before any of the following actions can be approved by the Company as shareholder of the Sorgenia.

(i) any amendment to the Organizational Documents of Sorgenia or any of the Sorgenia's material Affiliates and any amendments to any Sorgenia SHA which has a material adverse effect on a Shareholder;

(ii) any material change in the nature or scope of the business of Sorgenia and its Subsidiaries, including the introduction or discontinuance of any material field of activity and any acquisition or disposal of assets and additional material investments, in each case, in excess of €5,000,000 and except if contemplated in the Business Plan, and any sale of all or substantially all of the assets of the Sorgenia;

(iii) any voluntary liquidation, bankruptcy, dissolution, reconstitution, winding up or bankruptcy of Sorgenia (other than a liquidation and dissolution following a sale of all or substantially all of Sorgenia's assets);

(iv) any transaction with a Shareholder or a Representative that requires the consent of the Company under any Sorgenia's Agreement which may be entered into from time to time, except as otherwise specifically permitted herein; and

(v) the making of any commitment or announcement with respect to any of the actions listed in this Article 12.3.1.

12.3.2 None of the actions listed below may be taken by or on behalf of the Company unless and until Partners Group, or, at Partners Group's option, any subsequent Transferee of Partners Group holding more than 50.00% of Class B Shares, and Credit Suisse, or, at Credits Suisse's option, any subsequent Transferee of Credit Suisse holding more than 50.00% of the Class C Shares have consented to such action:

(i) any amendment to these Articles and other Organizational Document of the Company;

(ii) any material change in the nature or scope of the business of the Company, including the introduction or discontinuance of any material field of activity and any significant acquisition or disposal of assets and additional material investments, other than any transfer, subscription, acquisition or disposal of Securities of Sorgenia in accordance with any Investors' Agreement;

(iii) any voluntary liquidation, bankruptcy, dissolution, reconstitution, winding up, bankruptcy of the Company (other than a liquidation and dissolution following a sale of all or substantially all of the Company's assets) and any merger, demerger, reorganization, recapitalization, restructuring of the Company and/or any similar transaction or action that adversely affects the rights of the Shareholders in any material respect;

(iv) any transaction with a Shareholder or a Representative, except as otherwise specifically permitted herein;

(v) any redemption of Securities of the Company that is not proportionate to each of any Investors' respective equity investment in the Company, except as otherwise specifically permitted herein; and

(vi) the making of any commitment or announcement with respect to any of the actions listed in this Article 12.3.2.

12.3.3 Once duly authorized by the Company, any instrument of writing with respect to any of the actions listed in Article 12.3.2 must be executed on behalf of the Company by at least one Class A Manager, one Class B Manager and one Class C Manager to be valid and binding upon the Company.

13. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law, any Investors' Agreement and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

13.1 any one or more Managers once duly authorised by a validly constituted Board Meeting, but subject to Article 12.3.3;

13.2 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 14.

14. Agent of the managers.

14.1 Subject to Articles 13.1 and 14.2, the Board of Managers, acting unanimously, may delegate any of their powers for specific tasks to one or more Manager or to one more other persons and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

14.2 The Board of Managers will not delegate to any one or more Managers or to any other person those matters set out in Articles 12.3 (subject as provided in Article 12.3.3).

15. Board meetings.

15.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. At least five days notice shall be given of each Board Meeting, except in case of urgency in the reasonable opinion of the convening Manager in which case the minimum period shall be one day. A notice may be given by e-mail, fax, other electronic means, in writing or in any other reasonable manner. Any convening notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of business to be transacted. The Board of Managers shall appoint a chairman who shall have no casting vote.

15.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

15.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 15.5.

15.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the total number of Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority unless otherwise provided in these Articles (including Article 14). Each Manager will be entitled to one vote. If a quorum will not be present at any Board Meeting the Managers present will adjourn the Board Meeting.

15.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

15.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

15.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

16. Shareholders' resolutions.

16.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

16.2 Subject as provided in Articles 12.3 and 16.3, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

16.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

16.4 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative. Subject as provided in the preceding sentence, at least seven days notice will be given of each Shareholders' Meeting. Notice of a Shareholders' Meeting shall be given in any manner permitted by Luxembourg Law.

16.5 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder. A Shareholder may participate in a Shareholders' Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote.

16.6

16.6.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted, and (i) the Shareholders' Resolution in writing shall be signed by all of the Shareholders that have a Fully Converted Equity Percentage of more than 10% and (ii) the Shareholders signing the Shareholders' Resolutions represent the minimum number required to approve such action in accordance with these Articles, any Investors' Agreement and Luxembourg law.

16.6.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 16.6.1 and the above provisions of Article 16.6.2, irrespective of whether the Company has received the votes of all Shareholders at that time.

17. Business year.

17.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

18. Dissolution and Liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 16. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company. Any proceeds resulting from the liquidation will be distributed to the Shareholders in accordance with their respective rights.

19. Interpretation and Luxembourg law.

19.1 In these Articles:

19.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all reenactments (with or without modifications) thereof.

19.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

19.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

19.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

20. Definitions. "A Shareholder" means a holder at the relevant time of Class A Shares.

"Affiliate" means, with respect to any Person, another Person Controlled directly or indirectly by such first Person, Controlling directly or indirectly such first Person or directly or indirectly under the same Control as such first Person.

"Alphabetical Series" means the Class A Shares or the Class B Shares or the Class C Shares as the case may be

"Available Amount" means the maximum amount distributable as permitted by Luxembourg Law (including section 72.1 of the 1915 Law) but not so as to exceed the cash held by the Company at the relevant time.

"B Shareholder" means a holder at the relevant time of Class B Shares.

"Business Day" means a day on which banks are open for business in London, Milan, New York, and Paris (which, for avoidance of doubt, will not include Saturdays, Sundays and public holidays in any of these cities).

"Business Plan" means the detailed business plan of Sorgenia and its direct and indirect Subsidiaries, as approved by the board of directors of Sorgenia from time to time.

"Class 1 Shares" means the Class A1 Shares, the Class B1 Shares and the Class C1 Shares.

"Class 2 Shares" means the Class A2 Shares, the Class B2 Shares and the Class C2 Shares.

"Class 3 Shares" means the Class A3 Shares, the Class B3 Shares and the Class C3 Shares.

"Class 4 Shares" means the Class A4 Shares, the Class B4 Shares and the Class C4 Shares.

"Class 5 Shares" means the Class A5 Shares, the Class B5 Shares and the Class C5 Shares.

"Class 6 Shares" means the Class A6 Shares, the Class B6 Shares and the Class C6 Shares.

"Class 7 Shares" means the Class A7 Shares, the Class B7 Shares and the Class C7 Shares.

"Class 8 Shares" means the Class A8 Shares, the Class B8 Shares and the Class C8 Shares.

"Class 9 Shares" means the Class A9 Shares, the Class B9 Shares and the Class C9 Shares.

"Class 10 Shares" means the Class A10 Shares, the Class B10 Shares and the Class C10 Shares.

"Class "A" Shares" means the Class A1 Shares; the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Shares, the Class A5 Shares, the Class A6 Shares, the Class A7 Shares, the Class A8 Shares, the Class A9 Shares and the Class A10 Shares;

"Class "B" Shares" means the Class B1 Shares, the Class B2 Shares, the Class B3 Shares, the Class B4 Shares, the Class B5 Shares, the Class B6 Shares, the Class B7 Shares, the Class B8 Shares, the Class B9 Shares and the Class B10 Shares;

"Class "C" Shares" means the Class C1 Shares, the Class C2 Shares, the Class C3 Shares, the Class C4 Shares, the Class C5 Shares, the Class C6 Shares, the Class C7 Shares, the Class C8 Shares, the Class C9 Shares and the Class C10 Shares.

"C Shareholder" means a holder at the relevant time of Class C Shares. "Co-Investor" means Credit Suisse, Partners Group and any other Person, other than KKR, who acquires Securities of the Company and becomes a party to an Investors' Agreement.

"Control" means with respect to a Person (other than an individual) (a) direct or indirect ownership of more than 50.00% of the voting rights in relation to such Person, (b) the right to nominate, or cause the nomination of, more than 50.00% of the members of the board of directors (or similar governing body) of such Person or (c) the right to manage, or direct the management of, the assets of such Person on a discretionary basis, and, for the avoidance of doubt, a general partner is deemed to Control a limited partnership and a fund advised or managed directly or indirectly by a Person will also be deemed to be Controlled by such Person (and the terms 'Controlling' and 'Controlled' will have meanings correlative to the same).

"Credit Suisse" means Bruni Washington Bidco Luxembourg S.a.r.l, a company organized and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg and in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Registry;

"Distributions" means any payments by the Company to any of its Shareholders by way of annual or interim dividends and/or dividends, in relation to any cancellation, redemption and/or repurchase of shares and/or repayment of share premium and/or upon a dissolution or liquidation.

"Fully Converted Equity Percentage" means, on the date of determination, with respect to any Shareholder, a figure, expressed as a percentage, calculated by dividing the aggregate of the number of Shares then held by such Shareholder by the number of Shares outstanding, provided, that for the purposes of such calculation the Class B Shares and the Class C Shares will have deemed to have been converted into Class A Shares.

"Interim Accounts" are management accounts of the Company;

"Investors' Agreement" means any Investors' Agreement relating to the Company to which the Shareholders are party as amended, restated, supplemented or otherwise modified from time to time in accordance with the terms thereof.

"KKR" means Washington Investment Luxembourg S.à r.l., a company organized and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 61, rue de Rollingergrund, L-2440, Luxembourg.

"Numerical Class" means the various numbered classes of each Alphabetical Series.

"Organizational Documents" mean the memorandum and articles of association, by-laws or other organizational documents of an entity, as applicable

"Partners Group" means Partners Group Access 305 L.P.;

"Permitted Transfer" shall have the meaning ascribed to such term in any Investors' Agreement.

"Person" means a natural person, partnership, corporation, limited liability company, business trust, joint stock company, trust, unincorporated association, joint venture or other entity or organization.

"Redemption Price" equals the amount payable for each Redeemed Share of the relevant class as determined by the Board of Managers in accordance with Articles 6.2 and 6.3.2 provided that the total Redemption Price payable for all Redeemed Shares upon a Share Redemption must not exceed the Available Amount;

"Relevant Class of Sorigenia Shares" means, in relation to an A Shareholder, B Shareholder and C Shareholder respectively, the A Sorigenia Shares, the B Sorigenia Shares and the C Sorigenia Shares. "Relevant Percentage" means the percentage of the Relevant Class of Sorigenia Shares being sold under the sale to which Article 6.2 applies.

"Representative" means each Affiliate of a Shareholder, each advisor manager, manager, officer, partner, principal, employee, professional advisor, general and limited partner and agent to a Shareholder or to an Affiliate of a Shareholder and any Manager nominated by such Shareholder pursuant to these Articles and/or an Investors' Agreement.

"Securities" mean, collectively, any shares, other securities or shareholder loans issued and outstanding from time to time, including any securities issued as a dividend in kind and any securities issued in exchange therefor or upon any reclassification thereof.

"Shares" means the Class A Shares, the Class B Shares and the Class C Shares.

"Sorigenia" means Sorigenia France Production S.A., a company organized and existing under the laws of France, having its registered office at 38, rue Jean Mermoz, 78600 Maison Laffite, France;

"Sorigenia's SHA" means any shareholders agreement between the Company, Sorigenia Green S.r.l. and Sorigenia in relation to Sorigenia to be entered into from time to time and as amended, restated, supplemented or otherwise modified from time to time in accordance with the terms thereof.

"Sorigenia Shares" means any shares in Sorigenia held by the Company from time to time.

"Subsidiary" means a Person that is controlled directly or indirectly by the Company.

"Transfer" means a transfer, sale, assignment, pledge, hypothecation or other disposition, whether directly or indirectly, including pursuant to the creation of a derivative security, the grant of an option or other right, the imposition of a restriction on disposition or voting, by operation of law or by any disposition of any legal or beneficial interest in any parent holding company of the relevant Person.

"Transferee" means a Person to which a Transfer is made."

Fifth resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Shareholders resolve to:

1. reclassify the current managers of the Company into Class A Managers;
2. appoint the following person as a Class A Manager for an undetermined duration with effect from the date of the present shareholder meeting:
 - Jan Koenighaus, born on 14 November 1972 in Pinneberg (Germany), having his professional address at 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.
3. appoint the following person as a Class B Manager for an undetermined duration with effect from the date of the present shareholder meeting:
 - Michael Barben, born on 23 November 1967 in Berne (Switzerland), having his professional address at Zugerstrasse 57 6341 Baar-Zug, Switzerland.
4. appoint the following person as a Class C Manager for an undetermined duration with effect from the date of the present shareholder meeting:
 - Roger Ammoun, born on 4 October 1974 in Rechamaya (Lebanon), having his professional address at 1 Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QJ, United Kingdom.

It is to be noted that, following the appointments referred to in the present resolution, the board of managers of the Company will be composed as follows:

- Stefan Lambert as Class A Manager;
- Wolfgang Zettel as Class A Manager;
- Guido Lucio Mitrani as Class A Manager;
- Jan Koenighaus as Class A Manager;
- Michael Barben as Class B Manager; and
- Roger Ammoun as Class C Manager.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to seven thousand Euro (EUR 7,000.-).

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil onze le six septembre

Par-devant le soussigné Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Washington Investment Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 61, rue de Rolligergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.157998, représentée par Mélissa Kdyem, résidant à Luxembourg, par procuration donnée le 5 septembre 2011 (l'"Associé Unique").

La partie comparante est l'Associé Unique de Washington Bidco Investment Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise ayant son siège social au 61, rue de Rolligergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.161260 (la "Société"), et constituée par un acte notarié de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 26 mai 2011 et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Association sous le numéro 1923, page 92296 en date du 22 août 2011 et qui n'ont pas été modifiés depuis lors.

Ladite procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera attachée au présent acte pour être soumise aux autorités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représentant la totalité du capital social émis, requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de créer les 30 catégories de parts sociales suivantes dans le capital social de la Société:

- parts sociales de catégorie A1 (les "Parts Sociales de Catégories A1");
- parts sociales de catégorie B1 (les "Parts Sociales de Catégorie B1");
- parts sociales de catégorie C1 (les "Parts Sociales de Catégorie C1");
- parts sociales de catégorie A2 (les "Parts Sociales de Catégorie A2");
- parts sociales de catégorie B2 (les "Parts Sociales de Catégorie B2");
- parts sociales de catégorie C2 (les "Parts Sociales de Catégorie C2");
- parts sociales de catégorie A3 (les "Parts Sociales de Catégorie A3");
- parts sociales de catégorie B3 (les "Parts Sociales de Catégorie B3");
- parts sociales de catégorie C3 (les "Parts Sociales de Catégorie C3");
- parts sociales de catégorie A4 (les "Parts Sociales de Catégorie A4");
- parts sociales de catégorie B4 (les "Parts Sociales de Catégorie B4");
- parts sociales de catégorie C4 (les "Parts Sociales de Catégorie C4");
- parts sociales de catégorie A5 (les "Parts Sociales de Catégorie A5");
- parts sociales de catégorie B5 (les "Parts Sociales de Catégorie B5");

- parts sociales de catégorie C5 (les "Parts Sociales de Catégorie C5");
- parts sociales de catégorie A6 (les "Parts Sociales de Catégorie A6");
- parts sociales de catégorie B6 (les "Parts Sociales de Catégorie B6");
- parts sociales de catégorie C6 (les "Parts Sociales de Catégorie C6");
- parts sociales de catégorie A7 (les "Parts Sociales de Catégorie A7");
- parts sociales de catégorie B7 (les "Parts Sociales de Catégorie B7");
- parts sociales de catégorie C7 (les "Parts Sociales de Catégorie C7");
- parts sociales de catégorie A8 (les "Parts Sociales de Catégorie A8");
- parts sociales de catégorie B8 (les "Parts Sociales de Catégorie B8");
- parts sociales de catégorie C8 (les "Parts Sociales de Catégorie C8");
- parts sociales de catégorie A9 (les "Parts Sociales de Catégorie A9");
- parts sociales de catégorie B9 (les "Parts Sociales de Catégorie B9");
- parts sociales de catégorie C9 (les "Parts Sociales de Catégorie C9");
- parts sociales de catégorie A10 (les "Parts Sociales de Catégorie A10");
- parts sociales de catégorie B10 (les "Parts Sociales de Catégorie B10");
- parts sociales de catégorie C10 (les "Parts Sociales de Catégorie C10");

ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) et les droits et obligations contenus dans ces Statuts tels que modifiés par la quatrième résolution.

Les Parts Sociales de Catégorie A1 à A10 sont définies ci-après comme les "Parts Sociales de Catégorie A".

Les Parts Sociales de Catégorie B1 à B10 sont définies ci-après comme les "Parts Sociales de Catégorie B".

Les Parts Sociales de Catégorie C1 à C10 sont définies ci-après comme les "Parts Sociales de Catégorie C".

Les Parts Sociales de Catégorie A, les Parts Sociales de Catégorie B et les Parts Sociales de Catégorie C sont définies ci-après comme les "Parts Sociales".

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide en conséquence de convertir les 1.250.000 parts sociales existantes de la Société comme suit: la totalité des 1.250.000 parts sociales existantes de la Société chacune d'un centime d'Euro (EUR 0,01) détenues par l'Associé Unique sont converties en 125.000 Parts Sociales de Catégorie A1, 125.000 Parts Sociales de Catégorie A2, 125.000 Parts Sociales de Catégorie A3, 125.000 Parts Sociales de Catégorie A4, 125.000 Parts Sociales de Catégorie A5, 125.000 Parts Sociales de Catégorie A6, 125.000 Parts Sociales de Catégorie A7, 125.000 Parts Sociales de Catégorie A8, 125.000 Parts Sociales de Catégorie A9 et 125.000 Parts Sociales de Catégorie A10.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent quatre-vingt-cinq mille trois cent quinze Euros et quatre-vingts centimes (EUR 185.315,80) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent Euros (EUR 12.500,-) jusqu'à cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quinze Euros et quatre-vingts centimes (EUR 197.815,80) par l'émission et la création de nouvelles parts sociales devant être réparties comme suit:

- un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) parts sociales de catégorie A1 (les "Parts Sociales de Catégories A1");
- six cent quinze mille deux cent deux (615.202) parts sociales de catégorie B1 (les "Parts Sociales de Catégorie B1");
- quatre mille six cent quatorze (4.614) parts sociales de catégorie C1 (les "Parts Sociales de Catégorie C1");
- un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) parts sociales de catégorie A2 (les "Parts Sociales de Catégorie A2");
- six cent quinze mille deux cent deux (615.202) parts sociales de catégorie B2 (les "Parts Sociales de Catégorie B2");
- quatre mille six cent quatorze (4.614) parts sociales de catégorie C2 (les "Parts Sociales de Catégorie C2");
- un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) parts sociales de catégorie A3 (les "Parts Sociales de Catégorie A3");
- six cent quinze mille deux cent deux (615.202) parts sociales de catégorie B3 (les "Parts Sociales de Catégorie B3");
- quatre mille six cent quatorze (4.614) parts sociales de catégorie C3 (les "Parts Sociales de Catégorie C3");
- un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) parts sociales de catégorie A4 (les "Parts Sociales de Catégorie A4");
- six cent quinze mille deux cent deux (615.202) parts sociales de catégorie B4 (les "Parts Sociales de Catégorie B4");
- quatre mille six cent quatorze (4.614) parts sociales de catégorie C4 (les "Parts Sociales de Catégorie C4");
- un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) parts sociales de catégorie A5 (les "Parts Sociales de Catégorie A5");
- six cent quinze mille deux cent deux (615.202) parts sociales de catégorie B5 (les "Parts Sociales de Catégorie B5");

- quatre mille six cent quatorze (4.614) parts sociales de catégorie C5 (les "Parts Sociales de Catégorie C5");
 - un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) parts sociales de catégorie A6 (les "Parts Sociales de Catégorie A6");
 - six cent quinze mille deux cent deux (615.202) parts sociales de catégorie B6 (les "Parts Sociales de Catégorie B6");
 - quatre mille six cent quatorze (4.614) parts sociales de catégorie C6 (les "Parts Sociales de Catégorie C6");
 - un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) parts sociales de catégorie A7 (les "Parts Sociales de Catégorie A7");
 - six cent quinze mille deux cent deux (615.202) parts sociales de catégorie B7 (les "Parts Sociales de Catégorie B7");
 - quatre mille six cent quatorze (4.614) parts sociales de catégorie C7 (les "Parts Sociales de Catégorie C7");
 - un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) parts sociales de catégorie A8 (les "Parts Sociales de Catégorie A8");
 - six cent quinze mille deux cent deux (615.202) parts sociales de catégorie B8 (les "Parts Sociales de Catégorie B8");
 - quatre mille six cent quatorze (4.614) parts sociales de catégorie C8 (les "Parts Sociales de Catégorie C8");
 - un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) parts sociales de catégorie A9 (les "Parts Sociales de Catégorie A9");
 - six cent quinze mille deux cent deux (615.202) parts sociales de catégorie B9 (les "Parts Sociales de Catégorie B9");
 - quatre mille six cent quatorze (4.614) parts sociales de catégorie C9 (les "Parts Sociales de Catégorie C9");
 - un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) parts sociales de catégorie A10 (les "Parts Sociales de Catégorie A10");
 - six cent quinze mille deux cent deux (615.202) parts sociales de catégorie B10 (les "Parts Sociales de Catégorie B10");
- et
- quatre mille six cent quatorze (4.614) parts sociales de catégorie C10 (les "Parts Sociales de Catégorie C10");
- ayant chacune les droits et obligations contenus dans ces Statuts (collectivement définies ci-après comme les "Nouvelles Parts Sociales") par le biais d'un apport en numéraire.

Souscription et Paiement

L'Associé Unique déclare souscrire à un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) Parts Sociales de Catégorie A1, un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) Parts Sociales de Catégorie A2, un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) Parts Sociales de Catégorie A3, un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) Parts Sociales de Catégorie A4, un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) Parts Sociales de Catégorie A5, un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) Parts Sociales de Catégorie A6, un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) Parts Sociales de Catégorie A7, un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) Parts Sociales de Catégorie A8, un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) Parts Sociales de Catégorie A9 et un million deux cent trente-trois mille trois cent quarante-deux (1.233.342) Parts Sociales de Catégorie A10, chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'Euros (EUR 0,01). Ces nouvelles parts sociales ont été payées par un apport en numéraire d'un montant total de vingt-deux millions cent vingt-trois mille huit cent trente-huit Euros (EUR 22.123.838,-) dont (i) cent vingt-trois mille trois cent trente-quatre Euros et vingt centimes (EUR 123.334,20) sont attribués au capital social de la Société et (ii) vingt-deux millions cinq cent trois Euros et quatre-vingts centimes (EUR 22.000.503,80) sont attribués au compte de prime d'émission de la Société, qui resteront attachés aux Parts Sociales de Catégorie A (indépendamment de la catégorie numérique des Parts Sociales de Catégorie A).

Partners Group Access 305 LP, un limited partnership écossais ayant son siège social situé 50 Lothian Road, Festival Square, Edinbourg EH3 9WJ et immatriculé auprès du Scottish Registrar of Limited Partnerships sous le numéro 8268, dûment représenté par son general partner, Partners Group Management (Scots) LLP, représenté par Mélissa Kdyem, résidant à Luxembourg, par procuration donnée le septembre 2011 ("Partners Group") déclare souscrire à six cent quinze mille deux cent deux (615.202) Parts Sociales de Catégorie B1, six cent quinze mille deux cent deux (615.202) Parts Sociales de Catégorie B2, six cent quinze mille deux cent deux (615.202) Parts Sociales de Catégorie B3, six cent quinze mille deux cent deux (615.202) Parts Sociales de Catégorie B4, six cent quinze mille deux cent deux (615.202) Parts Sociales de Catégorie B5, six cent quinze mille deux cent deux (615.202) Parts Sociales de Catégorie B6, six cent quinze mille deux cent deux (615.202) Parts Sociales de Catégorie B7, six cent quinze mille deux cent deux (615.202) Parts Sociales de Catégorie B8, six cent quinze mille deux cent deux (615.202) Parts Sociales de Catégorie B9 et six cent quinze mille deux cent deux (615.202) Parts Sociales de Catégorie B10, chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'Euros (EUR 0,01). Ces nouvelles parts sociales ont été payées par un apport en numéraire d'un montant total de quinze millions cent cinq mille trois cent cinquante-cinq Euros (EUR 15.105.355,-) dont (i) soixante et un mille cinq cent vingt Euros et vingt centimes (EUR 61.520,20) sont attribués au capital social de la Société et (ii) quinze millions quarante-trois mille huit cent trente-quatre Euros et quatre-vingts centimes (EUR 15.043.834,80) sont attribués au compte de prime d'émission de la Société, qui resteront attachés aux Parts Sociales de Catégorie B (indépendamment de la catégorie numérique des Parts Sociales de Catégorie B); et

Bruni Washington Bidco Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, représenté par Rachelle Clitesse, résidant à Luxembourg, par procuration donnée le 6 septembre 2011 ("Crédit Suisse"), déclare souscrire à quatre mille six cent quatorze (4.614) Parts Sociales de Catégorie C1, quatre mille six cent quatorze (4.614) Parts Sociales de Catégorie C2, quatre mille six cent quatorze (4.614) Parts Sociales de Catégorie C3, quatre mille six cent quatorze (4.614) Parts Sociales de Catégorie C4, quatre mille six cent quatorze (4.614) Parts Sociales de Catégorie C5, quatre mille six cent quatorze (4.614) Parts Sociales de Catégorie C6, quatre mille six cent quatorze (4.614) Parts Sociales de Catégorie C7, quatre mille six cent quatorze (4.614) Parts Sociales de Catégorie C8, quatre mille six cent quatorze (4.614) Parts Sociales de Catégorie C9 et quatre mille six cent quatorze (4.614) Parts Sociales de Catégorie C10, chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'Euros (EUR 0,01). Ces nouvelles parts sociales ont été payées par un apport en numéraire d'un montant total de onze millions trois cent vingt-neuf mille dix-sept Euros (EUR 11.329.017,-) dont (i) quatre cent soixante et un Euros et quarante centimes (EUR 461,40) sont attribués au capital social de la Société et (ii) onze millions trois cent vingt-huit mille cinq cent cinquante-cinq Euros et soixante centimes (EUR 11.328.555,60) sont attribués au compte de prime d'émission de la Société, qui resteront attachés aux Parts Sociales de Catégorie C (indépendamment de la catégorie numérique des Parts Sociales de Catégorie C).

Ainsi, l'apport total de quarante-huit millions cinq cent cinquante-huit mille deux cent dix Euros (EUR 48.558.210,-) pour les Nouvelles Parts Sociales sera réparti comme suit: cent quatre-vingt-cinq mille trois cent quinze Euros et quatre-vingts centimes (EUR 185.315,80) sont attribués au capital social de la Société et quarante-huit millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingtquatorze Euros et vingt centimes (EUR 48.372.894,20) sont attribués au compte de prime d'émission de la Société qui resteront attachés respectivement aux Parts Sociales de Catégorie A, aux Parts Sociales de Catégorie B et aux Parts Sociales de Catégorie C.

La preuve de l'existence et de la valeur des contributions a été produite au notaire soussigné.

Quatrième résolution

L'Associé Unique, Crédit Suisse et Partners Group (ensemble définis comme les "Associés") décident de totalement refondre les statuts de la Société, en ce compris pour écarter tout doute, l'article relatif à l'objet social (article 3), l'article relatif au capital social (article 5) et l'article relatif à la gérance (article 11.1), qui devront désormais se lire comme suit:

1. Forme sociale et Nom. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de Washington Bidco Investment Luxembourg S.à r.l (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 La siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 11.1); ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps à autre, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se produiraient ou seraient jugés imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

3. Objets. Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement holding et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou toute partie des titres, actions, emprunts obligataires, titres obligataires, obligations, ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tous autres actifs de toutes sortes et de détenir ces instruments en tant qu'investissements, et de vendre, échanger ou disposer de ces instruments;

3.2 d'exercer tout commerce ou activité commerciale de toute sorte et acquérir, entreprendre et exercer tout ou partie de l'activité commerciale, des actifs immobiliers et/ou des passifs de toute personne exerçant une activité commerciale;

3.3 d'investir et négocier l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Conseil de Gérance considère comme appropriée et de prêter de l'argent et accorder des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, lever ou garantir le paiement d'argent de toute manière que le Conseil de Gérance considère comme appropriée, y compris via l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'emprunts obligataires et autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient grevés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non appelé, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et constituer un partnership ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.6 de conclure toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés, pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris toute entité dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne (une "Entité de Participation") qui est pour le temps concerné un membre de ou qui a un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité dans laquelle une Entité de Participation a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité commerciale ou entreprise, que la Société reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, actifs (présents ou futurs) ou par tout autre moyens; pour les besoins de cet article

3.6 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, régler, fournir des fonds pour le paiement ou le règlement de, d'indemniser ou maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement ou autrement être responsable de tout endettement ou obligations financières de toute autre personne;

3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou mobilier et tout droit ou privilège sur ou eu égard celui-ci;

3.8 de vendre, donner à bail, échanger, prendre en location et disposer de tout bien immobilier ou mobilier, et/ou de tout ou partie des engagements de la Société, pour une contrepartie que le Conseil de Gérance considère appropriée, y compris pour des parts sociales, emprunts obligataires ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (en totalité ou en partie) similaires à ceux de la Société; détenir toutes parts sociales, titres obligataires et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, accorder des options sur, mettre sur compte et autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que mandant, mandataire, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou à travers de fiduciaires, mandataires, sous-contractants ou autres; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Conseil de Gérance connexes ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans autorisation de droit en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social émis de la Société est de 197.815,80 Euros divisé en:

5.1.1 1.358.342 parts sociales de catégorie A1 (les "Parts Sociales de Catégorie A1");

5.1.2 615.202 parts sociales de catégorie B1 (les "Parts Sociales de Catégorie B1");

5.1.3 4.614 parts sociales de catégorie C1 (les "Parts Sociales de Catégorie C1");

5.1.4 1.358.342 parts sociales de catégorie A2 (les "Parts Sociales de Catégorie A2");

5.1.5 615.202 parts sociales de catégorie B2 (les "Parts Sociales de Catégorie B2");

5.1.6 4.614 parts sociales de catégorie C2 (les "Parts Sociales de Catégorie C2");

5.1.7 1.358.342 parts sociales de catégorie A3 (les "Parts Sociales de Catégorie A3");

5.1.8 615.202 parts sociales de catégorie B3 (les "Parts Sociales de Catégorie B3");

5.1.9 4.614 parts sociales de catégorie C3 (les "Parts Sociales de Catégorie C3");

5.1.10 1.358.342 parts sociales de catégorie A4 (les "Parts Sociales de Catégorie A4");

5.1.11 615.202 parts sociales de catégorie B4 (les "Parts Sociales de Catégorie B4");

5.1.12 4.614 parts sociales de catégorie C4 (les "Parts Sociales de Catégorie C4");

5.1.13 1.358.342 parts sociales de catégorie A5 (les "Parts Sociales de Catégorie A5");

5.1.14 615.202 parts sociales de catégorie B5 (les "Parts Sociales de Catégorie B5");

- 5.1.15 4.614 parts sociales de catégorie C5 (les "Parts Sociales de Catégorie C5");
- 5.1.16 1.358.342 parts sociales de catégorie A6 (les "Parts Sociales de Catégorie A6");
- 5.1.17 615.202 parts sociales de catégorie B6 (les "Parts Sociales de Catégorie B6");
- 5.1.18 4.614 parts sociales de catégorie C6 (les "Parts Sociales de Catégorie C6");
- 5.1.19 1.358.342 parts sociales de catégorie A7 (les "Parts Sociales de Catégorie A7");
- 5.1.20 615.202 parts sociales de catégorie B7 (les "Parts Sociales de Catégorie B7");
- 5.1.21 4.614 parts sociales de catégorie C7 (les "Parts Sociales de Catégorie C7");
- 5.1.22 1.358.342 parts sociales de catégorie A8 (les "Parts Sociales de Catégorie A8");
- 5.1.23 615.202 parts sociales de catégorie B8 (les "Parts Sociales de Catégorie B8");
- 5.1.24 4.614 parts sociales de catégorie C8 (les "Parts Sociales de Catégorie C8");
- 5.1.25 1.358.342 parts sociales de catégorie A9 (les "Parts Sociales de Catégorie A9");
- 5.1.26 615.202 parts sociales de catégorie B9 (les "Parts Sociales de Catégorie B9");
- 5.1.27 4.614 parts sociales de catégorie C9 (les "Parts Sociales de Catégorie C9");
- 5.1.28 1.358.342 parts sociales de catégorie A10 (les "Parts Sociales de Catégorie A10");
- 5.1.29 615.202 parts sociales de catégorie B10 (les "Parts Sociales de Catégorie B10");
- 5.1.30 4.614 parts sociales de catégorie C10 (les "Parts Sociales de Catégorie C10");

ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) et les droits et obligations contenus dans ces Statuts. Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales et "Associé" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer des comptes de prime d'émission correspondant à une catégorie particulière de Parts Sociales (les "Comptes de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute catégorie de Part Sociale concernée sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Associés sous réserve de la Loi de 1915, de tout Accord d'Investisseurs et des présents Statuts, étant entendu que toute prime d'émission payée dans un tel Compte de Prime d'Emission relatif à une Série Alphabétique de Parts Sociales ne sera remboursée qu'aux Associés détenteurs de la Série Alphabétique de Parts Sociales concernée, indépendamment de leur Catégorie Numérique.

5.3 La Société peut, sous réserve de tout Accord d'Investisseurs, accepter des fonds ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut affecter les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes doivent être prises par le(s) Associé(s) sous réserve de la Loi de 1915, tout Accord d'Investisseurs et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, une telle décision peut, mais pas nécessairement, attribuer tout montant apporté à l'apporteur ou à une catégorie spécifique de Parts Sociales.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux, sous réserve de tout Accord d'Investisseurs et de dispositions contraires prévues par les présents Statuts.

6. Distribution sur les parts sociales et Tracking.

6.1 Pour les besoins des articles 6.2, 6.4 et 7.3, 2.416.039 Actions Sorigenia seront traitées comme allouées aux Parts Sociales de Catégorie A (les "Actions Sorigenia A"), 1.648.652 Actions Sorigenia seront traitées comme étant allouées aux Parts Sociales de Catégorie B (les " Actions Sorigenia B") et 1.236.489 Actions Sorigenia seront traitées comme étant allouées aux Parts Sociales de Catégorie C (les " Actions Sorigenia C").

6.2 Dans le cas d'une vente des Actions Sorigenia conformément à la Section 6.1 (b) et/ou 6.3 (a) et/ou la première phrase de la Section 7.2 de tout Accord d'Investisseurs:

6.2.1 les Actions Sorigenia vendues par la Société à l'initiative d'un Associé (les "Actions Sorigenia Particulières") seront réputées, pour les besoins des présents Statuts, avoir été vendues et retirées des Actions Sorigenia de la Catégorie Concernée de cet Associé et, pour une telle vente, le nombre d'Actions Sorigenia de Catégorie Concernée sera réduit en conséquence et l'article 6.1 sera modifié en conséquence;

6.2.2 les produits d'une vente des Actions Sorigenia Particulières nets de toutes dépenses (les "Produits Concernés des Ventes") seront distribués immédiatement dès réception par la Société de tels produits à la catégorie d'Associé hors de celle à laquelle de telles Actions Sorigenia de Catégorie Concernée étaient réputées avoir été vendues, conformément à l'article 6.2.1, et sous réserve de ce qui est prévu à l'article 6.5.

6.3

6.3.1 Toujours sous réserve de ce qui est prévu à l'article 6.2, toutes les Distributions devront être payées aux Associés au pro rata de leur Pourcentage de Capital Totalemment Converti respectif, à moins qu'un Associé renonce à son droit de recevoir une telle Distribution et ce par avis écrit envoyé à la Société.

6.3.2 Dans le cas d'une vente des Actions Sorigenia conformément à la Section 6.2 d'un Accord d'Investisseurs, les produits d'une telle vente nets de toutes dépenses seront distribués immédiatement dès réception de tels produits par la Société aux Associés par le biais d'un dividende, d'un remboursement ou de l'annulation des Parts Sociales ou la dissolution ou la liquidation de la Société selon le cas, sous réserve de l'article 6.5 au pro rata de leur Pourcentage de

Capital Totalement Converti respectif (à moins que tout Associé renonce à son droit de recevoir une telle Distribution et ce par avis écrit envoyé à la Société).

6.4 Tout achat par la Société des Actions Sorgenia conformément aux Sections 5.1, 6.1 (c) ou 7.1 (b) d'un Accord d'Investisseurs à l'initiative d'un Associé et pour lequel l'Associé fournit des fonds conformément à cet Accord d'Investisseurs, sera traité comme alloué aux Actions Sorgenia de Catégorie Concernée qui concernent cet Associé pour les besoins des articles 6.2, 6.4 et 7.3 et l'article 6.1 sera modifié en conséquence.

6.5 Toute Distribution sera effectuée dans tous les cas sous réserve de toute loi applicable et des dispositions de tout Accord d'Investisseurs.

6.6 Sur les bénéfices nets de la Société déterminés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital nominal de la Société.

6.7 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise, des Statuts et de tout Accord d'Investisseurs, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

6.8 Le Conseil de Gérance peut, si approprié, décider de payer des dividendes intérimaires aux Associé(s) conformément à leurs droits respectifs avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation comptable montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, le cas échéant, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie en vertu de la Loi de 1915 ou des présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés puissent être recouvrées par le(s) Associé(s) concerné(s).

6.9 Si un dividende est déclaré conformément à ces Statuts, alors les dispositions suivantes s'appliqueront à l'égard de ce dividende, à moins que les Associés n'y renoncent et sous réserve de l'article 6.3.1:

6.9.1 Tout d'abord, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 1 ont le droit de recevoir, au prorata, un dividende préférentiel représentant 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 2 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,30% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 3 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,35% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 4 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,40% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 5 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 6 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,50% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 7 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,55% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 8 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,60% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 9 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,65 % de la valeur nominale des Parts Sociales émises par Société. Pour écarter tout doute, les paiements devant être réalisés en vertu de l'article 6.9.1 doivent être réalisés sur une base pari passu entre les détenteurs des catégories de Parts Sociales concernées en vertu de l'article 6.3.1 et "au pro rata" doit être interprété comme étant soumis à l'article 6.3.1.

6.9.2 Après le dividende tel que décrit à l'article 6.9.1 ci-dessous, le revenu devant être payé par le biais de dividende ("Excès") s'il existe, devra être payé aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie 10, ou si les Parts Sociales de Catégorie 10 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 9; ou si les Parts Sociales de Catégorie 9 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 8; ou si les Parts Sociales de Catégorie 8 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 7; ou si les Parts Sociales de Catégorie 7 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 6; ou si les Parts Sociales de Catégorie 6 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 5; ou si les Parts Sociales de Catégorie 5 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 4; ou si les Parts Sociales de Catégorie 4 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 3; ou si les Parts Sociales de Catégorie 3 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 2; ou si les Parts Sociales de Catégorie 2 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 1. Pour écarter tout doute, les paiements à réaliser en vertu de l'article 6.9.2 doivent l'être sur une base pari passu entre les détenteurs de catégorie de Parts Sociales sous réserve de l'article 6.3.1 et "au pro rata" doit être interprété comme étant soumis à l'article 6.3.1.

7. Augmentations et Réductions du capital social.

7.1 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit de temps à autre par une résolution des Associés adoptée conformément aux Statuts et à la Loi Luxembourgeoise et conformément à tout Accord d'Investisseurs et la Société peut racheter, rembourser et/ou annuler ses Parts Sociales sous réserve de ce qui est précède.

7.2 Toute réduction du capital social de la Société sera réalisée par le rachat et l'annulation subséquente des Parts Sociales émises d'une ou plusieurs Catégorie(s) Numérique(s) de Parts Sociales (un "Remboursement de Part Sociale").

7.3 Dans le cas d'une vente des Actions Sorgenia pour laquelle l'article 6.2 s'applique, la Distribution à réaliser concernant celle-ci en vertu de l'article 6.2 sera réalisée par paiement en ce qui concerne le Remboursement de Part Sociale, du Pourcentage Concerné de Parts Sociales de Catégorie A, de Parts Sociales de Catégorie B et/ou de Parts Sociales de Catégorie C (les "Parts Sociales Alphabétiques Concernées"), tel qu'approprié, qui correspond aux Catégories d'Actions Sorgenia Concernées (un "Remboursement et Annulation Particulier"). La Société fera tout son possible, dans la mesure permise par ses pouvoirs, pour garantir qu'elle dispose du Montant Disponible afin de permettre chaque Remboursement et Annulation Particulier.

7.4

7.4.1 Tout Remboursement et Annulation Particulier doit être réalisé à l'égard d'une ou plusieurs Catégories Numériques de Parts Sociales Alphabétique Concernées commençant au chiffre le plus élevé du ou des chiffres de la Catégorie Numérique. Si le nombre de parts sociales devant être remboursées et annulées en vertu de cet article 7.4.1 ne représente pas une ou plusieurs Catégories Numériques complètes, alors le nombre de parts sociales devant être remboursées et annulées sera augmenté dans la mesure du nécessaire pour qu'il puisse représenter une ou plusieurs Catégories Numériques complètes (le "Montant Augmenté"), mais sans augmenter le montant à payer. Au même moment que le Remboursement et Annulation Particulier, la Société émettra à l'Associé dont les parts sociales font l'objet d'un Remboursement et Annulation Particulier à leur valeur nominale, un tel nombre de parts sociales de la Série Alphabétique pertinente égal au Montant Augmenté réparti de façon égale parmi les différentes Séries Alphabétiques qui sont émises après le Remboursement et Annulation Particulier. Les parts sociales de la Série Alphabétique concernée seront redésignées parmi les différentes Catégories Numériques afin qu'il y ait le même nombre de parts sociales dans chaque Catégorie Numérique de chaque Série Alphabétique et le même nombre de Catégories Numériques dans chaque Série Alphabétique. L'émission sera réalisée dans le cadre de la prime d'émission rattachée aux Parts Sociales des Séries Alphabétiques concernées et les Associés prendront ces résolutions tel qu'exigé pour les besoins d'une telle émission. Dans la mesure du nécessaire, une telle augmentation, répartition ou redésignation sera arrondie au-dessus ou en-dessous du nombre entier le plus proche.

7.4.2 Tout Remboursement de Part Sociale autre que le Remboursement et Annulation Particulier (un "Remboursement et Annulation Standard") sera réalisé, conformément à l'article 6.3.1, au pro rata entre les différentes Séries Alphabétiques et devra être effectué à l'égard des Catégories Numériques pour chaque Série Alphabétique avec le chiffre le plus haut (étant entendu qu'en conséquence de l'article 7.4.1, le nombre de Catégories Numériques pour des Séries Alphabétiques différentes peut différer).

7.5 Lorsqu'un Remboursement de Part Sociale devient effectif, le Prix du Remboursement pour chaque Part Sociale Remboursée sera payé au détenteur de Parts Sociales faisant l'objet du remboursement par la Société comme part du Remboursement de Part Sociale (les "Parts Sociales Rachetées").

7.6 Il ne peut y avoir un total de plus de dix Remboursements de Parts Sociales. Pour ces besoins, chaque Remboursement et Annulation Standard et chaque Remboursement et Annulation Particulier constitueront un nombre de Remboursement de Part Sociale tel que le Nombre de Catégories Numériques des Parts Sociales qui font l'objet du Remboursement et Annulation Standard ou du Remboursement et Annulation Particulier selon le cas. Par exemple pour les besoins de la démonstration, un Remboursement et Annulation Standard concernant les Parts Sociales de Catégorie A1, B1 et C1 constituera un Remboursement de Part Sociale; un Remboursement et Annulation Particulier concernant les Parts Sociales de Catégorie A1, A2, A3, A4, A5, A6, A7, A8, A9 et A10 constituera un Remboursement de Part Sociale; un Remboursement et Annulation Standard concernant les Parts Sociales de Catégorie A1, B1, C1, A2, B2 et C2 constituera deux Remboursements de Parts Sociales, un Remboursement et Annulation Particulier à l'égard des Parts Sociales de Catégorie A1, A2 et A3 constitueront trois Remboursement de Part Sociale.

8. Indivisibilité des parts sociales.

8.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

8.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

9. Cession des parts sociales et Des titres.

9.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

9.2 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

9.3 Sauf dans le cas d'un Transfert Autorisé, aucun Associé ne sera autorisé à un Transfert de Titres de la Société sans l'accord écrit préalable de chacun des autres Associés ayant un Pourcentage de Capital Totalemment Converti de 10% pourvu qu'aucun des Co-Investisseurs n'ait besoin à tout moment de l'approbation de tout autre Co-Investisseur pour Transférer leurs Titres respectifs dans la Société. Toute tentative de Transfert de Titres de la Société en violation des présents Statuts, de tout Accord d'Investisseurs ou de tout Pacte d'Associés Sorgenia sera nul et non avenu, et aucun des Associés et de la Société ne donnera effet à un tel Transfert non autorisé.

9.4 Sous réserve des dispositions de tout Pacte d'Associés Sorgenia et tout Accord d'Investisseurs, si l'un des Associés (l'"Associé à l'Initiative") propose de Transférer des Titres dans la Société (autre qu'à un Affilié), l'Associé à l'Initiative

doit notifier à chacun des autres Associés et chacun des autres Associés aura le droit, mais non l'obligation, de participer à un tel Transfert jusqu'à concurrence d'un nombre proportionnel de Titres que l'Associé à l'Initiative propose de Transférer, en comparaison avec leur Pourcentage de Capital Totalement Converti respectifs en notifiant la Société, l'Associé à l'Initiative et chacun des autres Associés dans les 7 Jours Ouvrables suivant la réception de l'avis d'un tel Transfert proposé par l'Associé à l'Initiative conformément à l'article 9.4. Les Associés participant et l'Associé à l'Initiative consentent que les termes et conditions de tout Transfert proposé seront gouvernés par un contrat de vente et d'achat conclu avec le Cessionnaire potentiel avec des termes et conditions habituels pour une telle transaction et que les termes et conditions qui s'appliqueront au Transfert de Titres de la Société des Associés participant seront identiques aux termes et conditions s'appliquant au Transfert de Titres de la Société de l'Associé à l'Initiative (y compris le même prix par Titre (sur une base de Parts Sociales de Catégorie A convertie)). La signature de tout Transfert en vertu de cet article 9.4 devra intervenir dans les 60 Jours Ouvrables suivant la date à laquelle l'avis de l'Associé à l'Initiative est donné. Pour écarter tout doute, tout transfert de Titres de la Société sera soumis à tout Pacte d'Associés Sorgenia en tant que transfert indirect conformément à tout Pacte d'Associés Sorgenia, à moins qu'il n'ait été valablement renoncé à de telles dispositions conformément aux termes de tout Pacte d'Associés Sorgenia. Les produits d'une telle vente de Titres doivent être alloués et distribués à l'Associé à l'Initiative et aux Associés participant selon leur participation respective dans une telle vente (sur une base de Parts Sociales de Catégorie A converties). Dans le cas où le Cessionnaire potentiel ne souhaite pas accepter la totalité des Titres proposés pour la cession par l'Associé à l'Initiative et les Associés participant, le nombre total de Titres devant être transférés sera réduit à un nombre de Titres que le Cessionnaire potentiel est prêt à accepter et qui permettra à chacun des Associés participant et à l'Associé à l'Initiative de participer en proportion des montants respectifs pour lesquels les Associés ont décidé de Transférer.

9.5 Nonobstant toute disposition contraire, un Associé peut Transférer ses Parts Sociales à toute Personne (autre que la Société) uniquement si, au même moment, un tel Associé réalise également un Transfert de Titres de la Société proportionnel autre que des Parts Sociales (et vice versa), s'il y en a, détenus par un tel Associé. Toute disposition des présents Statuts se référant, permettant ou requérant un Transfert de Parts Sociales sera réputée inclure (ou selon le cas permettre, ou requérir) une référence à un Transfert d'un montant proportionnel des Titres de la Société autres que des Parts Sociales (et vice versa), s'il en existe.

9.6 Si toute Personne à laquelle tous Titres de la Société ont été Transférés, directement ou indirectement, en tant que Transfert conformément à la sous-clause (a) de la définition de "Cessionnaire Autorisé" dans un Accord d'Investisseurs, cesse d'être un "Cessionnaire Autorisé" (tel que défini dans un Accord d'Investisseurs) de l'Associé cédant alors une telle Personne doit immédiatement Transférer à l'Associé cédant (ou à un autre Cessionnaire Autorisé d'un tel Associé) tous les Titres de la Société ainsi Transférés à une telle Personne.

10. Conversion des parts sociales.

10.1 Chaque Part Sociale de Catégorie B sera convertible en 1,5067 Parts Sociales de Catégorie A et chaque Part Sociale de Catégorie C sera convertible en 150,6669 Parts Sociales de Catégorie A (dans chaque cas sous réserve d'ajustement pour combinaison, consolidation, recapitalisations, fractionnement des titres, fractionnement des dividendes en parts sociales et autres).

10.2 Toutes les catégories de Parts Sociales autres que les Parts Sociales de Catégorie A seront converties en Parts Sociales de Catégorie A seulement dans les cas de (i) liquidation volontaire ou involontaire, faillite, dissolution, reconstitution, ou (ii) une fusion, consolidation, réorganisation ou transaction similaire impliquant la Société dans laquelle les Parts Sociales en circulation immédiatement avant une telle transaction ne continuent pas de représenter, ou ne sont pas converties en ou échangées contre des titres de capital représentant immédiatement à la suite d'une telle transaction une majorité, par majorité de vote, des titres de capital de (1) l'entité survivante ou entité résultante ou (2) si l'entité survivante ou résultante est une filiale totalement détenue par une autre entité immédiatement à la suite d'une telle transaction, l'entité parente d'une telle entité résultante ou survivante.

11. Gérance.

11.1 La Société sera gérée par un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance"), qui devra initialement être composé de six (6) gérants ("Gérant(s)"). KKR sera à tout moment habilité à désigner pour nomination la majorité des membres du Conseil de Gérance de la Société, étant les gérants de Catégorie A (le(s) "Gérant(s) de Catégorie A"). Chacun de Partners Group ou au choix de Partners Group, tout Cessionnaire de Partners Group subséquent détenant plus de 50.00% des Parts Sociales de Catégorie B et Crédit Suisse ou au choix de Crédit Suisse, tout Cessionnaire de Crédit Suisse subséquent détenant plus de 50.00% des Parts Sociales de Catégorie C sera habilité à tout moment à désigner pour nomination respectivement le gérant de catégorie B (le "Gérant de Catégorie B") et le gérant de catégorie C (le "Gérant de Catégorie C"). Les Gérants doivent être nommés par une Résolution des Associés passée conformément avec la Loi Luxembourgeoise et ces Statuts.

11.2 Tout Gérant du Conseil de Gérance peut être révoqué avec ou sans motif par le biais d'une Résolution des Associés adoptée conformément à la Loi Luxembourgeoise et ces Statuts. Tout Associé désignant pour nomination un Gérant au Conseil de Gérance sera habilité à tout moment et de temps à autre à demander le remplacement du Gérant ainsi désigné pour nomination par notification aux Associés, auquel cas, les Associés ayant un droit de désigner pour nomination un tel Gérant révoqué auront le droit de désigner pour nomination son/sa remplaçant(e).

12. Pouvoirs des gérants.

12.1 Le Conseil de Gérance peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, sous réserve des dispositions de tout Accord d'Investisseurs, de l'article 12.3 et des actions devant être décidées par les Associés dans le cas des exceptions prévues par la Loi Luxembourgeoise ou ces Statuts.

12.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance sous réserve des dispositions de tout Accord d'Investisseurs.

12.3 Les décisions exigeant un accord spécifique:

12.3.1 L'accord de chacun des Associés ayant un Pourcentage de Capital Totalement Converti de plus de 10% sera exigé avant que l'une des décisions suivantes ne soit approuvée par la Société en sa qualité d'actionnaire de Sorgenia:

i. toute modification des Documents Sociaux de Sorgenia ou de n'importe laquelle des Affiliés substantielles de Sorgenia et toutes modifications de tout Pacte d'Associés Sorgenia ayant un effet significatif défavorable sur un Associé;

ii. tout changement significatif dans la nature ou le champs des activités commerciales de Sorgenia et de ses Filiales, en ce compris l'introduction ou l'interruption de tout domaine significatif d'activité et toutes acquisitions ou dispositions d'actifs ainsi que des investissements accessoires significatifs, dans chaque cas, dépassant la somme de €500.000.000 et sauf si cela est envisagé dans le cadre d'un Business Plan, et de toutes ventes de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de Sorgenia;

iii. la liquidation volontaire, faillite, dissolution, reconstitution de Sorgenia (autre qu'une dissolution ou une liquidation faisant suite à la vente de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de Sorgenia);

iv. toute transaction avec un Associé ou un Représentant requérant l'accord de la Société en vertu de tout Accord Sorgenia pouvant être conclu de temps à autre à moins que cela ne soit spécifiquement permis; et

v. tout engagement ou annonce relatif à toutes les actions listées dans cet article 12.3.1.

12.3.2 Aucune des actions listées ci-dessous ne peut être prise par ou au nom de la Société tant que et ce jusqu'à ce que Partners Group, ou au choix de Partners Group, tout Cessionnaire subséquent de Partners Group détenant plus de 50,00% des Parts Sociales de Catégorie B et Crédit Suisse, ou au choix de Crédit Suisse tout Cessionnaire subséquent de Crédit Suisse détenant plus de 50,00% des Parts Sociales de Catégorie C n'aient donné leur accord à une telle action:

i. toutes modifications aux présents Statuts et autres Documents Sociaux de la Société;

ii. tous changements significatifs dans la nature ou le champs des activités commerciales de la Société, en ce compris l'introduction ou l'interruption de tout domaine significatif d'activité et toutes acquisitions significatives ou dispositions d'actifs ainsi que des investissements accessoires significatifs, autres que le transfert, l'acquisition ou la disposition des Titres de Sorgenia conformément à tout Accord d'Investisseurs;

iii. la liquidation volontaire, faillite, dissolution, reconstitution de la Société (autrement qu'en raison d'une dissolution ou liquidation résultant de la vente de l'ensemble ou la quasi-totalité des actifs de la Société) et toutes fusions, scissions, réorganisation, recapitalisation, restructuration de la Société et/ou toute transaction similaire ou action qui affecteraient négativement les droits des Associés à tout égard de façon significative;

iv. toute transaction avec un Associé ou un Représentant, sauf particulièrement permis dans les présentes; et

v. la réalisation de tous engagements ou annonces relatifs à toutes actions listées à cet article 12.3.2.

12.3.3 Une fois dûment autorisé par la Société, tout instrument écrit à l'égard de toutes actions listées à l'article 12.3.2 doit être exécuté au nom de la Société par au moins un Gérant de Catégorie A, un Gérant de Catégorie B et un Gérant de Catégorie C pour être valable et contraignant pour la Société.

13. Représentation. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, de tout Accord d'Investisseurs, et de ces Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à engager/représenter la Société:

13.1 un ou plusieurs Gérants dûment autorisés par une Réunion du Conseil valablement constituée, mais sous réserve de l'article 12.3.3;

13.2 toute personne à laquelle un tel pouvoir a été délégué conformément à l'article 14.

14. Mandataire des gérants.

14.1 Sous réserve des articles 13.1 et 14.2, le Conseil de Gérance, agissant unanimement, pourra déléguer n'importe lesquels de ses pouvoirs pour accomplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs Gérants ou à une ou plusieurs autres personnes et devront déterminer les pouvoirs et responsabilités de tels mandataires ainsi que leur rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de leur mandat.

14.2 Le Conseil de Gérance ne pourra déléguer à un ou plusieurs autres Gérants ou à toutes autres personnes les sujets abordés par l'article 12.3 (sous réserve de ce qui est prévu par l'article 12.3.3).

15. Réunion du conseil de gérance.

15.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Un délai minimal de convocation de cinq jours devra être respecté avant chaque Réunion du Conseil, sauf en cas d'urgence selon l'avis raisonnable du Gérant à l'origine de la convocation pour lequel le délai sera d'un jour. Les convocations peuvent être données par email, fax ou autres moyens électroniques par écrit ou de toute autre manière jugée raisonnable. Toute

convocation devra contenir l'heure, le lieu et l'objet de la Réunion du Conseil. Le Conseil de Gérance peut nommer un président qui n'aura pas de vote prépondérant.

15.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Gérants ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

15.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, pour participer, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom lors de la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice de tout quorum requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'article 15.5.

15.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité de la totalité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple, sauf prévu autrement dans ces statuts. Chaque Gérant aura droit à un vote. Si le quorum n'est pas atteint lors d'une Réunion du Conseil, les Gérants présents ajourneront la Réunion du Conseil.

15.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, vidéo conférence ou tous autres moyens de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient en mesure de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les affaires qui sont traitées de cette manière par les Gérants seront réputées pour les besoins des présents Statuts, valables et effectivement conclues à une Réunion du Conseil, nonobstant le fait qu'un nombre inférieur de Gérants (ou leurs représentants) tels que requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

15.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou s'agissant de tout Gérant, le Représentant du Gérant) est valable et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs document(s) ayant le même contenu et signé(s) par ou au nom du ou des Gérant(s) concerné(s).

15.7 Les procès-verbaux d'une Réunion du Conseil devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

16. Résolutions des associés.

16.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

16.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 12.3 et 16.3, les Résolutions des Associés sont valables uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors de la première consultation écrite, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes émis, quel que soit le nombre de Parts Sociales représentées.

16.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

16.4 Une réunion des Associés ("Assemblée Générale des Associés") peut valablement débattre et prendre des décisions sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Associés ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question, que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé. Sous réserve de ce qui est prévu dans la phrase précédente, un délai de convocation minimum de sept jours devra être respecté pour toute Assemblée Générale des Associés. Les convocations aux Assemblées Générales des Associés devront être données d'une façon autorisée par la Loi Luxembourgeoise.

16.5 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire ou un représentant, lequel ne doit pas nécessairement être un Associé. Un Associé peut participer à une Assemblée Générale des Associés par voie d'utilisation de conférence téléphonique, vidéo conférence ou tous autres moyens de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient en mesure de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter.

16.6

16.6.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être adoptées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote par écrit et (i) la Résolution des Associés par écrit devra être signée par tous les Associés ayant un Pourcentage de Capital Totalement Converti de plus de 10% et (ii) les Associés signant les Résolutions des Associés représentent un nombre minimum requis pour approuver une telle action conformément aux présents Statuts, à tout Accord d'Investisseurs et à la Loi Luxembourgeoise.

16.6.2 La majorité requise pour l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites des Associés. Les résolutions écrites des Associés sont valablement prises immédiatement après la réception par la Société des exemplaires originaux (ou des copies envoyées par télécopieur ou des pièces jointes aux courriels) des votes des Associés sous réserve des exigences prévues à l'article 16.6.1 et des dispositions ci-dessus de l'article 16.6.2, indépendamment du fait que la Société ait reçu les votes des Associés à ce moment là.

17. Exercice comptable.

17.1 L'exercice comptable de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année à condition que, comme mesure transitoire, le premier exercice comptable de la Société débute à la date de son incorporation et se termine le 31 décembre suivant (toutes les dates incluses).

18. Dissolution et Liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'article 16. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un Associé, cet Associé pourra, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société. Tout produit résultant de la liquidation sera distribué aux Associés conformément à leurs droits respectifs.

19. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

19.1 Dans ces Statuts:

19.1.1 une référence à:

- (a) un genre doit inclure chaque genre;
- (b) (à moins qu'il n'en soit disposé autrement en raison du contexte) le singulier inclus le pluriel et vice versa;
- (c) une disposition légale ou une loi comprend toutes les modifications de celles-ci et tous ses reconstitutions (avec ou sans modifications).

19.1.2 les mots "inclure" et "en ce compris" seront réputés être suivis mots "sans limitation" et il ne doit pas être donné un sens restreint aux termes généraux parce qu'ils sont suivis ou précédés par des mots indiquant une catégorie particulière de catégorie d'actes, d'objets ou de choses ou par des exemples entrant dans les termes généraux;

19.1.3 les majuscules dans ces Statuts n'affectent pas leur interprétation ou leur construction.

19.2 En complément de ces Statuts, la Société est également régie par toutes les dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

20. Définitions. "Accord d'Investisseurs" désigne tout Accord d'Investisseurs relatif à la Société pour lequel les Associés sont parties tel que modifiés, mis à jour, complété ou autrement modifié de temps à autre, conformément aux dispositions de celui-ci.

"Actions Sorgenia" désigne toutes les actions dans Sorgenia détenues par la Société de temps à autre.

"Un Associé" désigne un détenteur au moment concerné de Parts Sociales de Catégorie A.

"Associé B" désigne un détenteur des Parts Sociales de Catégorie B au moment concerné.

"Associé C" désigne un détenteur de Parts Sociales de Catégorie C au moment concerné

"Affilié" désigne, concernant toute Personne, une autre Personne Contrôlée directement ou indirectement par une telle première Personne, Contrôlant directement ou indirectement une telle première Personne ou directement ou indirectement sous le même Contrôle qu'une telle première Personne.

"Business Plan" désigne le plan d'activités détaillé de Sorgenia et de ses Filiales directes et indirectes, tel qu'approuvé par le conseil d'administration de Sorgenia de temps à autre.

"Catégorie d'Actions Sorgenia Concernée" désigne par rapport à un Associé A, un Associé B et un Associé C respectivement les Actions Sorgenia A, les Actions Sorgenia B et les Actions Sorgenia C.

"Catégorie Numérique" désigne les différentes catégories numérotées de chaque Série Alphabétique.

"Cessionnaire" désigne la Personne au bénéfice de laquelle le Transfert est effectué.

"Co-Investisseur" désigne Crédit Suisse, Partners Group et toute autre Personne, autre que KKR, qui acquiert des Titres de la Société et devient une partie à l'Accord d'Investisseurs.

"Comptes Intérimaires" désignent les comptes de gestion de la Société.

"Contrôle" désigne à l'égard d'une Personne (autre qu'un particulier) (a) la détention directe ou indirecte de plus de 50.00% des droits de votes concernant une telle Personne, (b) le droit de désigner ou de provoquer la nomination de, plus de 50.00% des membres du conseil d'administration (ou organe dirigeant similaire) d'une telle Personne ou (c) le droit d'administrer ou diriger la gestion des actifs d'une telle Personne sur une base discrétionnaire, et pour écarter tout doute, un general partner est réputé Contrôler un limited partnership et un fonds conseillé ou dirigés directement ou indirectement par une Personne sera également réputée être Contrôlée par une telle Personne (et les termes "Contrôlant" et "Contrôlé(e)" auront les significations corrélative).

"Crédit Suisse" désigne Bruni Washington Bidco Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social situé 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

"Distributions" désigne tout paiement par la Société à l'un de ses Associés par le biais de dividendes intérimaires ou annuels et/ou dividendes concernant toute annulation, remboursement et/ou rachat de parts sociales et/ou remboursement de toute prime d'émission et/ou résultant d'une dissolution ou liquidation.

"Documents Sociaux" désigne le memorandum et les statuts ou tous autres documents sociaux d'une entité, selon le cas.

"Filiale" désigne une Personne qui est contrôlée directement ou indirectement par la Société

"Jour Ouvrable" désigne un jour au cours duquel les banques sont ouvertes pour les activités commerciales à Londres, Milan, New York et Paris (qui pour écarter tout doute, ne comprendra pas les samedis, les dimanches et les jours fériés dans chacune de ces villes).

"KKR" désigne Washington Investment Luxembourg S.à r.l., une société organisée et existant en vertu des lois de Luxembourg, ayant son siège social situé 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

"Montant Disponible" désigne le montant maximal distribuable tel qu'autorisé par la Loi Luxembourgeoise (y compris l'article 72.1 de la Loi de 1915) mais sans qu'il ne dépasse les fonds détenus par la Société au moment concerné.

"Pacte d'Associé Sorgenia" désigne tout pacte d'associés entre la Société, Sorgenia Green S.r.l et Sorgenia à propos de Sorgenia étant conclu de temps à autre et tel que modifié, mis à jour, complété ou autrement modifié de temps à autre conformément aux termes de celui-ci.

"Partners Group" désigne Partners Group Access 305L.P.

"Parts Sociales" désigne les Parts Sociales de Catégorie A, les Parts Sociales de Catégorie B et les Parts Sociales de Catégorie C.

"Parts Sociales de Catégorie 1" désigne les Parts Sociales de Catégorie A1, les Parts Sociales de Catégorie B1 et les Parts Sociales de Catégorie C1.

"Parts Sociales de Catégorie 2" désigne les Parts Sociales de Catégorie A2, les Parts Sociales de Catégorie B2 et les Parts Sociales de Catégorie C2.

"Parts Sociales de Catégorie 3" désigne les Parts Sociales de Catégorie A3, les Parts Sociales de Catégorie B3 et les Parts Sociales de Catégorie C3.

"Parts Sociales de Catégorie 4" désigne les Parts Sociales de Catégorie A4, les Parts Sociales de Catégorie B4 et les Parts Sociales de Catégorie C4.

"Parts Sociales de Catégorie 5" désigne les Parts Sociales de Catégorie A5, les Parts Sociales de Catégorie B5 et les Parts Sociales de Catégorie C5.

"Parts Sociales de Catégorie 6" désigne les Parts Sociales de Catégorie A6, les Parts Sociales de Catégorie B6 et les Parts Sociales de Catégorie C6.

"Parts Sociales de Catégorie 7" désigne les Parts Sociales de Catégorie A7, les Parts Sociales de Catégorie B7 et les Parts Sociales de Catégorie C7.

"Parts Sociales de Catégorie 8" désigne les Parts Sociales de Catégorie A8, les Parts Sociales de Catégorie B8 et les Parts Sociales de Catégorie C8.

"Parts Sociales de Catégorie 9" désigne les Parts Sociales de Catégorie A9, les Parts Sociales de Catégorie B9 et les Parts Sociales de Catégorie C9.

"Parts Sociales de Catégorie 10" désigne les Parts Sociales de Catégorie A10, les Parts Sociales de Catégorie B10 et les Parts Sociales de Catégorie C10.

"Parts Sociales de Catégorie A" désigne les Parts Sociales de Catégories A1, les Parts Sociales de Catégories A2, les Parts Sociales de Catégories A3, les Parts Sociales de Catégories A4, les Parts Sociales de Catégories A5, les Parts Sociales de Catégories A6, les Parts Sociales de Catégories A7, les Parts Sociales de Catégories A8, les Parts Sociales de Catégories A9 et les Parts Sociales de Catégories A10.

"Parts Sociales de Catégorie B" désigne les Parts Sociales de Catégories B1, les Parts Sociales de Catégories B2, les Parts Sociales de Catégories B3, les Parts Sociales de Catégories B4, les Parts Sociales de Catégories B5, les Parts Sociales de Catégories B6, les Parts Sociales de Catégories B7, les Parts Sociales de Catégories B8, les Parts Sociales de Catégories B9 et les Parts Sociales de Catégories B10.

"Parts Sociales de Catégorie C" désigne les Parts Sociales de Catégories C1, les Parts Sociales de Catégories C2, les Parts Sociales de Catégories C3, les Parts Sociales de Catégories C4, les Parts Sociales de Catégories C5, les Parts Sociales de Catégories C6, les Parts Sociales de Catégories C7, les Parts Sociales de Catégories C8, les Parts Sociales de Catégories C9 et les Parts Sociales de Catégories C10.

"Personne" désigne une personne physique, un partnership, une société, une société à responsabilité limitée, des activités de fiducie, une société par actions, un trust, une association non immatriculée, une joint venture ou autre entité ou organisation.

"Pourcentage Concerné" désigne le pourcentage de la Catégorie d'Actions Sorgenia Concernée faisant l'objet d'une vente pour laquelle l'article 6.2 s'applique.

"Pourcentage de Capital Totalelement Converti" désigne, à la date de sa détermination, à l'égard de tout Associé, le chiffre exprimé en pourcentage calculé en divisant le nombre total de parts sociales alors détenu par chaque Associé par

le nombre de Parts Sociales restant, pourvu que pour les besoins d'un tel calcul les Parts Sociales de Catégorie B et les Parts Sociales de Catégorie C seront réputées avoir été converties en Parts Sociales de Catégorie A.

"Prix de Remboursement" est égal au montant payable pour chaque Part Sociale Remboursée de la catégorie concernée tel que déterminé par le Conseil de Gérance conformément aux articles 6.2 et 6.3.2 pourvu que le total du Prix de Remboursement payable pour toutes les Parts Sociales Remboursées en vertu d'un Remboursement de Part Sociale n'excède pas le Montant Disponible.

"Représentant" désigne chaque Affilié d'un Associé, chaque manager conseiller, manager, directeur, associé, commettant, employé, conseiller professionnel, general et limited partner et mandataire de l'Associé ou de son Affilié et tout Gérant désigné par un tel Associé conformément à ces Statuts et/ou tout Accord d'Investisseurs.

"Séries Alphabétique" désigne les Parts Sociales de Catégorie A, les Parts Sociales de Catégorie B et les Parts Sociales de Catégorie C selon le cas.

"Sorgenia" désigne Sorgenia France Production S.A., une société constituée et existant en vertu des lois de France, ayant son siège social situé 38, rue Jean Mermoz – 78600 Maison Laffite, France.

"Titres" désigne collectivement toutes parts sociales, autres titres ou prêts d'associés émis et restant de temps à autre, en ce compris tous titres émis en tant que dividende en nature et tous titres émis en échange par conséquent ou en vertu de toute reclassification de ceux-ci.

"Transfert" désigne un transfert, une vente, une cession, un nantissement, i.e hypothèque ou autre disposition, que cela soit directement ou indirectement, en ce compris résultant de la création de titre dérivés, l'octroi d'une option ou d'autres droit, l'imposition d'une restriction ou la disposition ou le vote par une opération de la loi ou de toute autre disposition légale ou intérêt bénéficiaire dans toute société de participations parente de la Personne concernée.

"Transfert Autorisé" doit avoir le sens qui est donné pour un tel terme dans tout Accord d'Investisseurs.

Cinquième résolution

En conséquence de la résolution précédente, les Associés décident de:

1. renommer les gérants actuels de la Société en Gérant de Catégorie A.
2. nommer la personne suivante en qualité de Gérant de Catégorie A pour une période indéterminée avec effet au jour de la présente assemblée générale:
 - Jan Koenighaus, né le 14 novembre 1972 à Pinneberg (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.
3. nommer la personne suivante en qualité de Gérant de Catégorie B pour une période indéterminée avec effet au jour de la présente assemblée générale:
 - Michael Barben, né le 23 novembre 1967 à Berne (Suisse), ayant son adresse professionnelle à Zugerstrasse 57 6341 Baar-Zug, Suisse.
4. nommer la personne suivante en qualité de Gérant de Catégorie C pour une période indéterminée avec effet au jour de la présente assemblée générale:
 - Roger Ammoun, né le 4 octobre 1974 à Rechamaya (Liban), ayant son adresse professionnelle au 1 Cabot Square, Canary Wharf, Londres E14 4QJ, Grande-Bretagne.

Il est à noter qu'à la suite des nominations mentionnées dans la présente résolution, le conseil de gérance de la Société sera composé comme suit:

- Stefan Lambert en qualité de Gérant de Catégorie A;
- Wolfgang Zettel en qualité de Gérant de Catégorie A;
- Guido Lucio Mitrani en qualité de Gérant de Catégorie A;
- Jan Koenighaus en qualité de Gérant de Catégorie A;
- Michael Barben en qualité de Gérant de Catégorie B; et
- Roger Ammoun en qualité de Gérant de Catégorie C.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élèvent à environ sept mille Euro (EUR 7.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

L'acte a été lu aux mandataires des comparants connus du notaire par leur noms, prénoms, statuts civils et résidences, les mandataires des comparants signent l'acte avec le notaire.

Signé: M. KDYEM, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 07 septembre 2011. Relation: LAC/2011/39514. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 08 septembre 2011.

Référence de publication: 2011130570/1514.

(110150425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

LuxELIT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.789,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 138.477.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés de la Société du 8 septembre 2011

Il résulte des résolutions des associés de la Société du 8 septembre 2011 que:

- Les associés ont accepté la démission de David Sullivan en tant que gérant de la Société, avec effet immédiat.
- Les associés ont nommé Kees Jager, né le 1^{er} avril 1977 à Guernesey, Iles Anglo-Normandes, ayant son adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL, Guernesey, en tant que nouveau gérant de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Il en résulte qu'à compter du 8 septembre 2011, le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- Séverine Michel
- Fabio Andreottola
- Kees Jager
- Cédric Pedoni

Séverine Michel

Gérante

Référence de publication: 2011133089/21.

(110153230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Lumia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 78.872.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

*Extrait de jugement du tribunal
de commerce de Luxembourg du 26 mai 2011*

Il résulte du jugement du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, 6^{ème} Chambre, siégeant en matière commerciale, que les opérations de liquidation de la société LUMIA S.à r.l. (jugement n° 791/11), dont le siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, a été dénoncé en date du 31 octobre 2005, ont été déclarées closes pour absence d'actif.

Luxembourg, le 21 septembre 2011.

Pour extrait conforme

Me Sarah VAZQUEZ-LOPEZ

Le liquidateur

Référence de publication: 2011133092/17.

(110153076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Med A Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 139.477.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 20 avril 2011 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 20 mai 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011133098/13.

(110153040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Med B Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 139.476.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 20 avril 2011 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 20 mai 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011133099/13.

(110153041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Niam V Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 163.197.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 septembre 2011

L'associé unique de la société a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Johan Bergman, avec effet immédiat est acceptée et Monsieur Rikard Henriksson, né le 21 mai 1969 à Teg, Suède, résidant professionnellement au 3, Stureplan 103 95 Stockholm, Suède est nommé en son remplacement en qualité de gérant de catégorie A, pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose dorénavant comme suit:

- M. Rikard Henriksson, gérant de catégorie A
- M Anders Lundqvist, gérant de catégorie A
- M. Simon Barnes, gérant de catégorie B et
- M. Christophe Munsch, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NIAM V Luxembourg S.à r.l.

Un mandataire

Christophe Munsch

Manager

Référence de publication: 2011133104/23.

(110153189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Niam III Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 101.197.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 septembre 2011

L'associé unique de la société a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Johan Bergman, avec effet immédiat est acceptée et Monsieur Urban Ehrling, né le 19 novembre 1954 à Olaus Petri, Suède, résidant professionnellement au 3, Stureplan, 103 95 Stockholm, Suède est nommé en son remplacement en qualité de gérant pour une durée indéterminée.

- Monsieur Simon Barnes, employé privé, né le 2 Décembre 1962 à Liverpool, Royaume Uni, résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg est nommé en qualité de gérant supplémentaire pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose dorénavant comme suit:

- M. Urban Ehrling, gérant
- M Anders Lundqvist, gérant
- M. Simon Barnes, gérant et
- M. Christophe Munsch, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NIAM III Luxembourg S.à r.l.

Un mandataire

Christophe Munsch

Manager

Référence de publication: 2011133106/26.

(110153247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

NIAM IV Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 137.283.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 septembre 2011

L'associé unique de la société a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Johan Bergman, avec effet immédiat est acceptée et Monsieur Stefan Albinsson, né le 23 mars 1973 à Tyreso, Suède, résidant professionnellement au 3, Stureplan, 103 95 Stockholm, Suède est nommé en son remplacement en qualité de gérant de catégorie A, pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose dorénavant comme suit:

- M. Stefan Albinsson, gérant de catégorie A
- M Anders Lundqvist, gérant de catégorie A
- M. Simon Barnes, gérant de catégorie B et
- M. Christophe Munsch, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NIAM IV Luxembourg S.à r.l.

Un mandataire

Christophe Munsch

Manager

Référence de publication: 2011133107/23.

(110153193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Repc 1 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.548.080,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 110.206.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 8 juillet 2011 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011133114/19.

(110153317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Pharma Fortune S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 81.782.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société Pharma Fortune SA qui s'est tenue à Luxembourg le 29 juillet 2011 que:

- Monsieur Roberto Falzoni, né le 27 avril 1963 à Milan, Italie, et résidant au 26 Chemin de Nant d'Argent, CH-1223 Cologny, Suisse, a été nommé quatrième administrateur jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

- le nouveau conseil d'administration est donc composé comme suit sont:

* Alessandro Falzoni, né le 12/03/1969 à Milan et résidant à Club de Golf Bosques, Camino del Olivo, 114, Mexico, CP 5500, Mexique;

* Daniele Falzoni, né le 22/05/1965 à Milan et résidant à Club de Golf Bosques, 420 Col. Santa Fe Del. Cuajimalpa 05600 Mexico D.F.Mexico

* Marcello Bottoli, né le 5 janvier 1962 à Milan, Italie et résidant au 3, Senda Aguagliols, 7513 Surlej-Silvaplana, Suisse

* Roberto Falzoni, né le 27 avril 1963 à Milan, Italie et résidant au 26 Chemin du Nant-D'Argent, Cologny, CH - 1223 Suisse

Luxembourg, le 17 septembre 2011.

Pour copie conforme

Pour le conseil d'administration de Pharma Fortune SA

Finsev SA

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2011133111/25.

(110153305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Repc 18 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 2.396.530,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 112.979.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 8 juillet 2011 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011133121/19.

(110153328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Repc 2 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.311.130,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 110.475.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 8 juillet 2011 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;

3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2011133123/19.

(110153318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

RepcO 25 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.786.740,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 114.188.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 8 juillet 2011 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2011133131/19.

(110153355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

RepcO 26 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 266.100,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 118.327.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 8 juillet 2011 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2011133133/19.

(110153357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Insurance Resources International S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 27.808.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011133400/10.

(110154347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

RepcO 27 S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 907.940,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 118.328.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 8 juillet 2011 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011133136/19.

(110153332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

RepcO 28 S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 229.010,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 118.329.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 8 juillet 2011 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011133137/19.

(110153361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

RepcO 3 S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 1.059.260,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 110.471.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 8 juillet 2011 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2011133141/19.

(110153321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

RepcO 30 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 738.110,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.
R.C.S. Luxembourg B 118.330.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 8 juillet 2011 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2011133142/19.

(110153352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

RepcO 35 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 347.370,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.
R.C.S. Luxembourg B 126.422.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 8 juillet 2011 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2011133145/19.

(110153338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

RepcO 45 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 33.000,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.
R.C.S. Luxembourg B 131.081.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 8 juillet 2011 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2011133148/19.

(110153341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Silcart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 104.777.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 8 septembre 2011

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 8 septembre 2011 que:

- Les actionnaires ont accepté la démission de David Sullivan, en tant qu'administrateur de la Société, avec effet immédiat;

- Les actionnaires ont nommé Kees Jager, né le 1^{er} avril 1977 à Guernesey, Iles Anglo-Normandes, ayant son adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL, Guernesey, en tant que nouvel administrateur de la Société, avec effet immédiat et pour une période se terminant immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui doit se tenir en 2013 pour délibérer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012.

Il en résulte qu'à compter du 8 septembre 2011, le conseil d'administration de la Société est composé comme suit:

- Séverine Michel
- Kees Jager
- Fabio Andreottola

Séverine Michel
Administrateur

Référence de publication: 2011133157/22.

(110153232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Stevia Growers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.

R.C.S. Luxembourg B 159.794.

*Extrait des résolutions prises par les
actionnaires de la société en date du 31 août 2011*

1. L'assemblée générale des actionnaires de la Société a décidé de nommer avec effet immédiat Maître Lars GOSLINGS, avocat, né à Luxembourg, le 4 mai 1976, demeurant professionnellement à L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Bras-seur au poste d'administrateur de la Société, pour une durée qui expirera après l'assemblée générale des actionnaires qui aura lieu en 2017.

2. L'assemblée générale des actionnaires de la Société a décidé d'accepter la démission avec effet immédiat de Monsieur Stéphane RICHARDET, administrateur de sociétés, né le 21 juin 1963 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant à 69, rue des Fossés, F-78550 Houdan (France), de son poste de commissaire aux comptes de la Société.

3. L'assemblée générale des actionnaires de la Société a décidé de nommer avec effet immédiat Monsieur Stéphane RICHARDET, administrateur de sociétés, né le 21 juin 1963 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant à 69, rue des Fossés, F-78550 Houdan (France), au poste d'administrateur de la Société, pour une durée qui expirera après l'assemblée générale des actionnaires qui aura lieu en 2017.

4. L'assemblée générale des actionnaires de la Société a décidé de nommer avec effet immédiat la société FIDU-CONCEPT S.à r.l., ayant son siège social au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 38.136, pour une durée qui expirera après l'assemblée générale des actionnaires qui aura lieu en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 5 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011133164/26.

(110153072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Sestante 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 525.275,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 122.883.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 septembre 2011

L'Assemblée décide de prononcer la clôture de la liquidation de la Société.

L'Assemblée décide que les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant cinq ans, à partir de la date de la publication des présentes dans le Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C, à l'adresse suivante: 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Sestante 1 S.à r.l. (en liquidation volontaire)

Fides (Luxembourg) S.A.

Signatures

Liquidateur

Référence de publication: 2011133159/18.

(110153212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Soparinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 100.574.

Société constituée le 30 avril 2004 par M^e André Schwachtgen, acte publié au Mémorial C n° 665 du 29 juin 2004.

Les statuts ont été modifiés le 20 mai 2008 par M^e Henri Hellinckx et publiés au Mémorial C n° 1602 du 30 juin 2008.

EXTRAIT

Il résulte d'une Assemblée Générale du 16 septembre 2011 que:

Le mandat de chacun des trois administrateurs Messieurs Jean Wagener, Marc Chatel et Gilbert Muller, sont reconduits pour une nouvelle période de douze mois, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Est nommée Commissaire aux comptes, la société Compagnie Européenne de Révision Sàrl, domiciliée au 15 rue des Carrefours, L-8124 Bridel, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice se terminant au 30 juin 2012.

Pour extrait

Signature

Le Mandataire

Référence de publication: 2011133162/20.

(110152983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

U-Store-It Trust Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 134.724.

Suite à un changement de dénomination de l'associé unique de la Société, U-Store-It, L.P. se dénomme dorénavant CubeSmart, L.P.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY SA.

Représentée par Eric Lechat / Justyna Bielasik

Attorney-in-Fact A / Attorney-in-Fact B

Gérant

Référence de publication: 2011133168/16.

(110153059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Westend S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 93.165.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Madame Anne Goffard, Administrateur/Administrateur Délégué
demeurant à L-2342 Luxembourg
Monsieur Pascal Minne, Administrateur
demeurant à B-1332 Genvat
Monsieur Denis Pittet, Administrateur
demeurant à CH-1213 Petit-Lancy

COMMISSAIRE AUX COMPTES:

PRICEWATERHOUSECOOPERS, ayant son siège à LUXEMBOURG.

*Extrait du procès-verbal d'assemblée
générale ordinaire des actionnaires du 20 juin 2011*

L'Assemblée nomme PricewaterhouseCoopers S.à r.l. à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, en tant que réviseur d'entreprises agréé pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale des actionnaires qui approuvera les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011.

Luxembourg, 29.08.11.

Westend S.A.
Signature

Référence de publication: 2011133170/24.

(110153013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Inter-Bowling, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill.
R.C.S. Luxembourg B 52.839.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 26 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011133401/10.

(110153775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Interbio Medical Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R.C.S. Luxembourg B 41.430.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2011133402/9.

(110154084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Intermediatic S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.
R.C.S. Luxembourg B 77.721.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2011133403/10.

(110154174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

International Strategy Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 100.769.

L'adresse du commissaire aux comptes AUDIEX S.A. est dorénavant la suivante:

- AUDIEX S.A., 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133404/11.

(110153758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

International Strategy Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 100.769.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011133405/9.

(110153798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Interparquet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8447 Steinfort, 10, rue des Prunelliers.
R.C.S. Luxembourg B 48.324.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011133406/10.

(110153904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Jos Briers SA, Société Anonyme.

Siège social: L-5638 Mondorf-les-Bains, 3, rue du Moulin.
R.C.S. Luxembourg B 159.426.

Monsieur le Directeur,

Il résulte d'une démission de gestion journalière, concernant la société Jos BRIERS sa. avec siège social à L-5638 Mondorf-les-Bains, 3, rue du Moulin, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B.159426 que:

La société Poema Business Group sa. (Ancien Hippo Logic sa) avec siège social à L-5627 Mondorf-les-Bains, 15, Avenue Lou Hemmer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B.125864 démissionne de ses fonctions de directeur de gestion journalière à compter du 15-09-2011.

Mondorf-les-Bains, le 26-09-2011.

Poema Business Group sa.

Herman SWANNET

Référence de publication: 2011133415/16.

(110154073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Jurifisc Conseil SC, Société Civile.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg E 1.859.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 22 Septembre 2011

Les associés, réunis en assemblée générale extraordinaire, ont pris les décisions suivantes:

- Démission de Monsieur Patrick ARAMA en tant que gérant de la société JURIFISC CONSEIL SC, avec effet immédiat.
- Cession de toutes les parts détenues par Monsieur Patrick ARAMA, soit 50 parts sociales, à Monsieur Carlo WETZEL, au prix convenu.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait du procès-verbal en 3 exemplaires, lequel après lecture a été signé et valoir ce que de droit.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 22 Septembre 2011.

POUR EXTRAIT CONFORME
JURIFISC CONSEIL SC

Référence de publication: 2011133416/18.

(110153849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Kalk En Dolomiet Maatschappij S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 95.474.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 29 juillet 2011, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Révocation de Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat d'administrateur, avec effet immédiat.

2. Nomination de René Beltjens, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat d'administrateur, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133417/15.

(110154011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Kalli-Stone-Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 132.421.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011133418/10.

(110154176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Kerrera Isle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 242.050,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 97.274.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133419/11.

(110154216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Kateco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 44.829.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 20 septembre 2011

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Mademoiselle RINALDI Mariagrazia et Monsieur DONATI Régis sont renommés administrateurs.

Monsieur DONATI Régis est nommé Président du Conseil d'administration.

Monsieur HEITZ Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Pour extrait sincère et conforme
KATECO S.A.
Régis DONATI
Administrateur

Référence de publication: 2011133422/18.

(110153877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Kateco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 44.829.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KATECO S.A.
Mariagrazia RINALDI / Régis DONATI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011133423/12.

(110154397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Damballah, Société Civile.

Capital social: EUR 30.000.200,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg E 4.530.

L'an deux mille onze, le deux septembre.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

- Monsieur Pierre Bastid, ingénieur, né le 20 décembre 1954, à Touissit, Maroc, demeurant 9, rue de la Vallée, 1050 Ixelles, Belgique,
- Monsieur Tristan Bastid, étudiant, né le 18 décembre 1985, à Echirrolles, France, demeurant 35, rue du Docteur Siffre, 77 930 Perthes, France,
- Mademoiselle Margaux Bastid, étudiante, née le 12 décembre 1988, à Chene-Bougeries, Suisse, demeurant au 16 avenue de l'Opéra, 75001 Paris, France, et
- Mademoiselle Andréa Bastid, née le 26 janvier 1991 à Tokyo, Japon, demeurant au 16 avenue de l'Opéra, 75001 Paris, France,

ici représentés par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée, ayant son adresse professionnelle au 5, Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, en vertu de quatre (4) procurations données sous seing privé le 30 août 2011, le 29 août 2011, le 18 juillet 2011, le 30 août 2011.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Les comparants, représentés par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparants sont les associés de la société civile établie au Grand Duché de Luxembourg sous la dénomination "Damballah" (ci-après, la Société), ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro E 4530, constituée par acte du notaire instrumentaire reçu en date du 22 juin 2011, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentaire reçu en date du 31 août 2011, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à trente millions deux cents Euros (EUR 30.000.200,00) représenté par trois cent mille deux (300.002) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune.

III. Les associés décident de modifier l'objet social de la Société ayant désormais la teneur suivante:

« **Art. 3.** La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise. Elle pourra également acquérir par voie d'apport, de souscription, de

prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et droits de propriété intellectuelle, les faire mettre en valeur et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement. La Société peut (par voie de prêts, avances, cautionnement, sûretés ou autres) accorder tout concours aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation, ou bien qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (notamment par exemple ses actionnaires ou filiales).

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, à l'exception de toutes opérations susceptibles de faire perdre à la Société son caractère civil.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé ou public, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille deux cents euros (€ 1.200,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Esch/Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 09 septembre 2011. Relation: EAC/2011/11993. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): T. Thoma.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011131387/67.

(110151510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Kids'Ville S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 57, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 138.414.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KIDS'VILLE S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2011133424/12.

(110154109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Kival Spain S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 161.847.

Extrait des résolutions prises par voie circulaire par le Conseil de Surveillance en date du 6 septembre 2011

- Monsieur Bruno Resseguier est nommé en tant que Président du Conseil de Surveillance. Il assumera cette fonction pour toute la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en 2015.

POUR KIVAL SPAIN S.C.A.

SGG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011133425/14.

(110154367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.
